

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 3 65 61
Compte de chèques postaux Il c 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Quotidien Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin officiel 20.- 11.- 6.25
Avec Bulletin officiel 27.- 15.- 8.25
ÉTRANGER : Demander le tarif

Le seul quotidien de
la Vallée du Rhône

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S.A., tél. 212 36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 10 ct. le mm.
Suisse 13
Étranger 14
Réclames : Canton 22
Suisse 27
Mortuaires 10

Les 70 ans de son Excellence Mgr Victor Bieler

Révérendissime Evêque de Sion et Doyen de l'Episcopat helvétique

Notre Evêque vénéré double aujourd'hui le cap des 70 ans puisqu'il est né le 16 mars 1881.

C'est un anniversaire qu'il vaut la peine de saluer avec joie non seulement parce qu'il s'agit d'un Prince de l'Eglise, mais aussi parce qu'il s'agit d'un homme qui, depuis de longues années, voue le meilleur de lui-même au bien des âmes, au service du diocèse et du pays.

C'est, de plus, pour nous, une heureuse occasion de lui redire, au nom du *Nouvelliste valaisan* et de ses nombreux lecteurs, notre vive gratitude pour le bien dont nous lui sommes redevable, de lui présenter nos compliments respectueux et nos vœux les plus ardents pour que selon les belles paroles de la liturgie, le Seigneur le conserve, le vivifie et le rende heureux sur la terre.

Il y a deux ans, lors de ses 30 ans d'épiscopat, ici-même nous avons eu le privilège de retracer les principales étapes de sa vie, d'énumérer les dévouements qu'il a suscités, de dénombrer les œuvres que son inspiration a fait naître et d'esquisser le moins maladroitement possible sa belle et grande figure.

Aujourd'hui, face aux événements mondiaux, nous voudrions profiter de cette circonstance, pour nous faire l'écho de l'une des préoccupations essentielles de notre Evêque.

Ce faisant, nous pensons être mieux dans la note de cet anniversaire qu'en nous acharnant à inventer des épithètes hyperboliques et à accabler notre Chef sous un monceau de fleurs et de compliments. C'est pourtant une tentation séduisante à laquelle on ne résiste pas toujours. Mais notre Evêque n'a que faire de cela.

Les évêques sont les successeurs des apôtres; leur action multiple, qui s'exerce autant sur les membres du clergé que sur les fidèles, peut revêtir des aspects divers, suivant les circonstances, mais elle vise toujours un seul et même but: faire connaître, aimer et servir Dieu, c'est-à-dire continuer l'œuvre du Sauveur. Tout le reste n'est qu'une conséquence de cette tâche essentielle. Avec une mission si nette, avec un programme si bien délimité, l'évêque a son devoir, son devoir strict et rigoureux, qui se trouve tout tracé.

Les évêques doivent prendre place résolument dans l'Eglise enseignante qui a les promesses de la Vérité. Il faut qu'ils se mettent à leur rang parmi les évêques dont la série remonte jusqu'aux apôtres dans le passé, comme elle se continuera jusqu'à la fin des temps, malgré les cataclysmes, les bouleversements et les révolutions.

C'est dire que chaque évêque est pour son temps et son diocèse le DOCTEUR qui a autorité pour enseigner, le MEDECIN qui sait comment prévenir le mal, l'extirper, quand il s'est implanté, au moyen de remèdes appropriés.

Chaque pays et chaque époque a ses faiblesses et ses qualités. L'évêque doit savoir tenir compte des unes et des autres pour bien conduire son troupeau.

Or plus nous avançons dans la vie, plus nous voyons la menace du matérialisme se préciser, plus nous nous rendons compte combien notre Evêque avait raison de proclamer à temps et à contretemps la nécessité de cette forme moderne de l'apostolat qu'est l'ACTION CATHOLIQUE, et l'incomparable

bienfait des RETRAITES FERMEES.

Mgr Bieler a très bien vu que notre jeunesse, même celle des meilleures familles, courait de trop multiples dangers pour qu'on puisse, aussi bien dans les paroisses rurales qu'à la ville, la laisser livrée à elle-même. Et comme il ne faut pas seulement mettre en garde notre prochain contre les périls et les abus, mais accomplir une tâche positive, Mgr Bieler n'a cessé de demander qu'on crée dans toutes les paroisses des groupements où nos hommes, nos femmes, nos jeunes gens et nos jeunes filles puissent trouver ce qui répond aux besoins actuels et rentre dans le cadre de l'ordre social chrétien.

Dans ces groupements, les faibles seront soutenus par de plus forts, et les autres, parce que plus forts eux-mêmes, auront l'obligation de se tenir pour soutenir les faibles.

Cette action catholique, si elle intéresse le clergé, puisqu'il est appelé, par sa vocation même, à l'apostolat, intéresse aussi les laïques, ceux surtout qui sont en situation d'exercer quelque influence, puisque, d'une part, ils ne peuvent rester indifférents quand leurs frères vont à la mort, et que, d'autre

En ce jour anniversaire, la rédaction et le personnel du "Nouvelliste Valaisan" se joignent aux fidèles du diocèse de Sion et à tous les catholiques de Suisse pour présenter à S. E. Mgr Bieler leurs vœux, leurs félicitations ainsi que la promesse de leurs prières ferventes et de leur filiale soumission.

part, ils sont souvent mieux placés que les prêtres pour accomplir certaines tâches, pour obtenir certaines réalisations, pour hâter certains retours à Dieu.

C'est pourquoi, tout au long de son épiscopat, Mgr Bieler n'a cessé de demander que l'action catholique soit au premier rang des préoccupations de ceux qui aiment leur église et leur pays.

A son jubilé épiscopal, lors de son discours sur le prélet de Valère, reprenant une formule du Pape Pie XI, il s'est même écrié: «L'action catholique m'est chère comme la prunelle de mes yeux.»

Sans doute comme il arrive souvent, notre Evêque n'a-t-il pas été toujours bien compris. Certains, brûlant d'un zèle intempestif, ont cru bien faire en commençant par démolir ce qui avait fait ses preuves dans le passé, oubliant que l'action catholique n'était que la séculaire activité chrétienne qui s'adapte aux besoins du jour, qui fortifie les œuvres existantes en favorisant leur mutuelle collaboration, qui s'ingénie à promouvoir, par les mo-



yens les plus opportuns et les plus appropriés, la même connaissance et le même amour de Notre Seigneur, dans la paroisse, dans le diocèse, dans le pays tout entier. Mais on en est revenu aujourd'hui. Rien d'aussi instructif que l'expérience pour se rendre compte qu'il est toujours dangereux de faire fi des leçons de la tradition et de l'histoire et pour comprendre qu'un arbre s'élançe d'autant plus haut dans les airs que ses racines plongent plus profondément dans le sol. Du moins, ceux-là ont-ils eu le mérite de l'obéissance.

L'autre incompréhension — plus dangereuse encore — est celle de jouer aux sourds qui n'entendent rien, aux aveugles qui ne voient rien, celle de croupir dans ce que Léon Bloy appelle «l'insurpassable horreur de la médiocrité».

Et pourtant l'heure n'est plus à l'insouciance, au laisser-aller. Le démon du matérialisme a déjà pris place dans nos citadelles dont il mine lentement mais sûrement les fondements. Demain, et nous n'y échapperons pas, pas plus que nous avons échappé à la tourmente de la Révolution française, le bol-

tres, des chefs convaincus et généreux. Où pourront-ils se former?

Notre Evêque a répondu avec toute la clarté désirable: Dans les cercles d'études et tout spécialement dans les Retraites fermées.

Et comme pour organiser ces exercices spirituels il faut des édifices spécialement aménagés, Mgr Bieler s'est dépensé pour doter le Valais de deux Maisons de Retraites. La première a été érigée à Viège, il y a quelques années. La deuxième, située dans le cadre idyllique des Mayens de Sion, a ouvert ses portes, cet automne dernier. Dans l'aménagement de la deuxième, celle qui doit servir aux romands, Mgr Bieler a été puissamment aidé par le zèle de ce prêtre excellent qui, à une rare distinction, allie une exquise cordialité, M. le Chne Ed. de Preux, directeur du Séminaire diocésain.

* * *

Voilà en quelques mots l'une des préoccupations de notre Evêque vénéré.

A l'occasion de son anniversaire, de ses 70 ans qu'il porte encore allègrement malgré le poids d'une charge accablante, comme nous aimerions pouvoir lui donner l'assurance que tous nos lecteurs suivront avec un filial respect ses mots d'ordre, s'engageront avec joie dans la milice chrétienne, et s'efforceront de faire, au moins une fois ou l'autre dans leur vie, une retraite fermée.

Cette assurance, nous le savons, lui causerait une joie parfaite.

Lecteurs, pourquoi ne la lui accorderiez-vous pas? Rien ne fait tant de bien que de faire plaisir, a dit l'académicien Legouvé!

Et avec vous, nous disons à notre Evêque: AD ADHUC MULTOS FELICESQUE AN-NOS! C.

Les 44 ans de ministère de notre grand Prélat

Né à Termen (Haut-Valais) le 16 mars 1881. Son Exc. Mgr Victor Bieler a été ordonné prêtre à Sion le 7 juillet 1907, après avoir fait ses études au Collège de Brigue, au Grand Séminaire de Sion et à l'Université d'Innsbruck. Dès le début de son sacerdoce, le 7 septembre 1907, M. l'abbé Bieler devint chancelier de l'Evêché de Sion, sous l'épiscopat de Mgr Abbel, tout en revêtant les fonctions de professeur d'histoire ecclésiastique et de droit canon au Grand Séminaire diocésain et d'aumônier à l'Orphelinat de garçons de la capitale valaisanne.

Nommé Evêque de Sion le 26 mai 1919 et sacré dans sa cathédrale de 27 juillet suivant. Son Exc. Mgr Bieler, qui était alors le plus jeune évêque du monde, a dirigé depuis lors son diocèse avec un dévouement et un zèle inaltérables. Ses 32 années d'épiscopat se caractérisent — en marge d'une administration diocésaine toujours attentive — par une série d'initiatives et de fondations, dont le Valais a tiré le plus grand profit: impulsion donnée aux retraites fermées, création du Petit Séminaire de Sion, et souci de la formation du clergé, élan exceptionnel donné à l'Action catholique, développement des œuvres d'action sociale, institution du Couvent des Sœurs Bernardines de Collombey, etc., etc. Son Exc. Mgr Bieler a résolu, sur le plan administratif, le difficile problème de l'adaptation des bénéfices ecclésiastiques aux circonstances nouvelles. Sur le plan artistique, il a été l'animateur d'une série de constructions et de réparations d'églises, dont on signalera en premier lieu la remarquable Cathédrale de Sion, les églises de Savièse, de St-Pierre-de-Clages, de Fully, de Chippis, à côté de bien d'autres.

Depuis la mort de Son Exc. Mgr Bacciarini, en 1935, Son Exc. Mgr Bieler remplit les fonctions de doyen de l'Episcopat suisse: il est depuis 1938, président national de l'Union missionnaire du clergé. Le 22 mai 1944, Sa Sainteté Pie XII l'a créé assistant au trône pontifical.

chévisme fera des efforts inouis pour extermier notre civilisation chrétienne.

Et le drame actuel, comme le dit fort bien Thierry Maulnier, n'est pas seulement celui d'un monde communiste surarmé politiquement et militairement en face d'un monde occidental qui commence à peine à forger ses armes. Il est celui d'un monde soviétique SURARME IDEOLOGIQUEMENT en face d'un monde occidental qui n'est plus soutenu que par des débris d'armature spirituelle....

Et Maulnier ajoute cette remarque pertinente: Il n'y aura pas de défense efficace contre le communisme si n'apparaissent pas dans les nations occidentales... particulièrement pour les classes ouvrières, DES RAISONS VALABLES DE SE DEFENDRE!

Seul un seul christianisme vivant peut apporter ces raisons valables. L'action catholique en est le moyen, et, de loin, le meilleur.

On voit par là comme Mgr Bieler a raison de la promouvoir.

Mais l'action catholique réclame des apô-

Nouvelles étrangères

A PROPOS DES GRAVES NOUVELLES DE TCHECOSLOVAQUIE

Nouveaux détails sur le martyre de l'Eglise tchèque et de son chef

Depuis une semaine de douloureuses nouvelles, les unes malheureusement vraies, d'autres plutôt invraisemblables, mais aussi incontrôlables, sont diffusées soit par la Radio tchécoslovaque, soit par l'Office central des cultes de Prague.

Tout d'abord, il a été communiqué que Son Exc. Mgr Beran, archevêque de Prague, « avait été invité à quitter Prague » et condamné à une amende par décision des autorités administratives, « pour son attitude hostile à l'égard de la démocratie populaire », et spécialement pour infractions aux articles 101 et 23 de la loi du 12 juillet 1950.

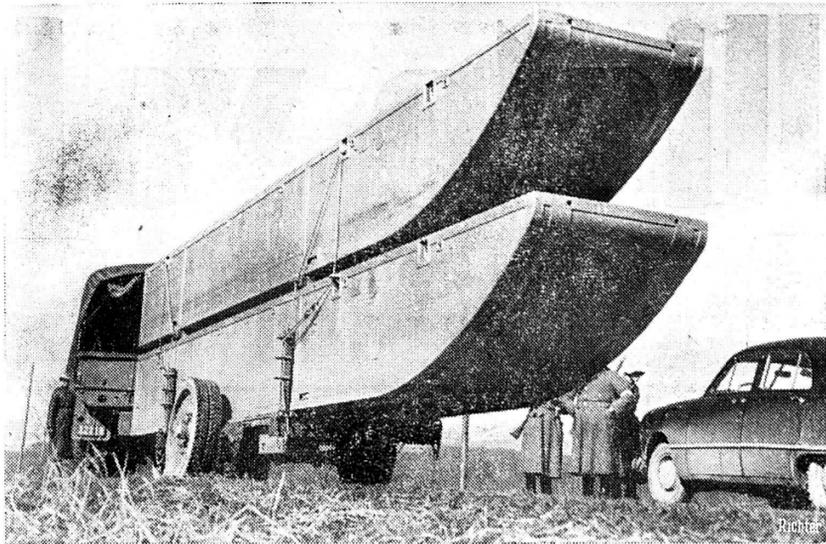
En même temps, était annoncée l'élection à l'unanimité par le Chapitre de la cathédrale Saint-Guy, du « chanoine » Stehlik, comme « vicaire capitulaire chargé d'assumer les fonctions de l'archevêque ». Auparavant, le Dr Opatrny, vicaire général, avait donné sa démission. Cette élection a été, ajoutait-on, approuvée par l'Office des affaires religieuses, dirigé par M. Fierlinger, vice-président du Conseil.

Enfin, le monde était averti que « cinq évêques de l'Eglise catholique avaient prêté serment de fidélité à la République tchécoslovaque et à son régime de « démocratie populaire ».

De toutes ces nouvelles, la première est incontestablement vraie: Son Exc. Mgr Beran a été éloigné de son siège. Mais ce que l'Office central des Cultes de Prague ne dit pas, c'est que l'archevêque a été écarté de sa résidence depuis le 10 janvier déjà. La propagande l'avoue implicitement par une dépêche naïve de Prague qui explique que « pour ne pas être en conflit avec le droit canonique dans la nomination d'un vicaire capitulaire, il fallait éloigner l'archevêque du château de Brezany, à une douzaine de kilomètres de Prague, où il « se trouvait interné administrativement » depuis le 10 janvier. Et ces bons « administrateurs » de nous rappeler jusqu'au numéro du canon du Code qui défend d'élire un vicaire capitulaire si l'évêque ne se trouve pas hors des limites de son diocèse... Mais les imprudents oublient de préciser que le droit du Chapitre de désigner un vicaire capitulaire: « Sedo impedita » n'existe que lorsque l'évêque, empêché ou exilé, a été dans l'impossibilité de déléguer ses pouvoirs à l'un de ses vicaires généraux ou à quelqu'autre ecclésiastique: ce que l'on ne nous dit pas dans le cas de Prague...

Quant aux autres nouvelles, elles n'ont pu être jusqu'ici contrôlées. Toutefois, il faut savoir que par décision de l'Office des affaires religieuses de Prague, quatre membres du Chapitre de Saint-Guy ont été « élus » le 3 mars 1951, bien entendu d'une façon irrégulière, en remplacement de trois chanoines condamnés le 2 décembre 1950 pour « haute trahison et espionnage ». Or, l'un des « élus » du 3 mars est le « chanoine » Stehlik, créé « vicaire capitulaire » par le gouvernement le 10 mars... La radio de Prague fait l'éloge du nouveau « vicaire capitulaire », dont l'attitude à l'égard du régime démocratique populaire a été, dès le début, « claire et résolument positive ». On sait donc à quoi s'en tenir, tant sur les qualités du personnage que sur les conditions de sa nomination...

En ce qui concerne la nouvelle selon laquelle cinq évêques catholiques tchécoslovaques auraient prêté serment de fidélité à la République, elle est à accueillir avec toutes les réserves qui s'imposent d'ordinaire en face de manifestations « spontanées » dans ces pays: il n'est pas exclu que ces évêques aient été l'objet de pressions dont il est difficile de mesurer toute l'ampleur.



Manœuvres du 1er corps d'armée. — Un ponton sera jeté sur l'Aar

Commentant le fait du bannissement de Son Exc. Mgr Beran de son diocèse, « L'Osservatore Romano », du 15 mars écrit:

« Devant cette nouvelle et grave violation des droits et de la liberté de l'Eglise, la conscience catholique élève la plus vibrante protestation. Cette nouvelle offense souligne tout le tort de ceux qui l'ont accomplie et la justification irrécusable de ceux qui la subissent, c'est-à-dire de l'Eglise et de l'archevêque, Mgr Beran, qui joint aux qualités les plus exemplaires de civisme, le zèle le plus ardent pour proclamer et défendre les droits et les libertés de sa patrie. Tout le monde se souvient de sa déportation à Dachau.

« Nous nous inclinons devant l'archevêque de Prague doublement digne parmi les grands persécutés, car il est chassé par les agents du Kominform, comme il l'avait déjà été par les nazis pour la même raison, c'est-à-dire pour avoir persévéré dans son attitude de prêtre et de pasteur catholique devant la haine antireligieuse de ces persécutés offensés. Le crime pour lequel Mgr Beran doit payer une amende et est chassé de son siège est celui d'avoir voulu donner à César ce qui est à Dieu et à Dieu ce qui est à Dieu ».

France

La liquidation des usines Talbot

A la suite de l'enquête préliminaire faite au lendemain du dépôt du bilan de la Société des automobiles Talbot, à Suresnes, près de Paris, le tribunal de commerce de la Seine a décidé la mise en liquidation judiciaire de la Société. Pour le moment, on n'envisage pas de relancer l'affaire. La fabrique va simplement poursuivre son activité en vendant son stock de pièces détachées.

Quand on change le président du Conseil sans changer de gouvernement

M. Queuille n'est pas au bout de ses peines

NI D'AILLEURS LE PARLEMENT

Du correspondant de l'ATS :

Si la France a changé de président du Conseil, elle n'a pas changé de gouvernement. Les mêmes hommes se trouvent aux mêmes places en présence des mêmes difficultés. C'est assez dire que la cohésion de la majorité est aussi précaire aujourd'hui qu'hier.

Comme le remarquait un ancien président du Conseil SFIO, la plupart des crises ministérielles de la 4e République ont été provoquées par un désaccord entre les partis de la coalition. Celle qui vient d'éclater, il y a quelques jours, n'a pas fait exception à la règle, mais elle a été résolue sans que le désaccord ait été aplani.

Le point le plus délicat de ce désaccord, c'est la réforme électorale. L'assemblée a démontré qu'elle était incapable de résoudre ce problème, dont elle admet l'urgence puisqu'elle a approuvé toutes les déclarations ministérielles qui le faisaient figurer dans le programme gouvernemental. De son côté, le gouvernement a toujours tendance, sauf peut-être celui de M. Plevin, à considérer cette question comme du ressort exclusif du Parlement.

M. Queuille pense de même, tout en inscrivant en tête des travaux parlementaires la réforme électorale, il laisse à l'assemblée le soin de choisir le mode de scrutin qui régira les prochaines élections. Il semble espérer de ses trois vice-présidents un effort de conciliation qui mettra fin au débat. Ce que M. Giacobbi n'a pas réussi, MM. Bidauld, Guy Mollet et Plevin le réussiront-ils ?

La loi qui sortira de leurs négociations et que l'assemblée devra approuver sera ensuite examinée par le Conseil de la République. Or, les sénateurs ont depuis longtemps condamné le régime électoral actuel et sont en majorité partisans du scrutin majoritaire à deux tours. Si, comme on le prétend, ils sont résolus à repousser tout projet ne comportant qu'un tour, même majoritaire, et à lui substituer un autre système en s'appuyant d'un vote à la majorité absolue, ils mettront l'assemblée dans l'obligation de procéder à une seconde

lecture et à réunir également la majorité absolue, ce qui paraît impossible.

Dans ces conditions, les élections, que l'on avait prévues pour le début de juin, ne seront-elles pas retardées, jusqu'au mois d'octobre. D'autant plus que le budget reste encore à voter, ainsi que la loi des finances qui doit procurer au gouvernement des ressources supplémentaires pour alimenter notamment les subventions destinées à combattre la hausse des prix. En d'autres termes, il faudra chercher encore un centaine de milliards, si ce n'est plus, pour assurer l'équilibre du budget, malgré les 180 milliards d'impôts nouveaux déjà votés en fin d'année. Encore n'est-on pas sûr que ce supplément sera le dernier pour 1951, en dépit de tous les calculs supplémentaires des finances publiques.

Le scandale d'un Album-Exposition de l'Unesco

Seize députés catholiques français appartenant à divers partis politiques, ont adressé en date du 9 mars, une lettre à M. Torres-Bodet, directeur général de l'UNESCO, pour le prier de retirer le récent Album-Exposition des Droits de l'Homme, édité par l'UNESCO et d'en ordonner la révision.

Cet Album-Exposition de l'UNESCO est une publication contenant 276 documents photographiques, un texte explicatif et une « Histoire sommaire des Droits de l'Homme », destinée à être un instrument de propagande à répandre dans le monde entier, pour la défense de ces droits; il se propose d'illustrer les luttes et les victoires qui — de la préhistoire jusqu'à nos jours — aboutirent à la rédaction des « Droits de l'Homme ». Faisant suite à l'exposition des Droits de l'Homme, qui organisée à Paris en 1949, avait produit une douloureuse impression dans le monde catholique, par suite d'étranges omissions d'ordre philosophique et religieux, l'Album-Exposition de 1951, produit le même malaise tant par son laïcisme que ses commentaires audacieux et incomplets, voire inexacts sur les questions religieuses, sociales et culturelles.

Dans leur requête, les seize députés français font remarquer que « les catholiques dénoncent avec la dernière énergie le scandale que constitue la diffusion de cet album », et ils précisent que l'UNESCO « a été pour une part notable par les catholiques des Etats membres, se doit de ne pas favoriser, fut-ce indirectement, le rayonnement d'une idéologie antichrétienne » et qu'« elle s'expose, sans cela, à voir les catholiques refuser de contribuer plus longtemps à l'entretien de cette institution ».

L'opinion mondiale catholique s'associe pleinement à l'intervention des députés français et souhaite que M. Torres-Bodet mette fin à la diffusion mondiale d'un Album-Exposition qui aura sans doute échappé à son attention.

Instruction en Bolchévie Religion et Bible dans un dictionnaire russe...

La maison d'édition de l'Etat, à Moscou, vient de publier un nouveau dictionnaire des mots étrangers de la langue russe, qui donne des explications « populaires » sur 20,000 mots. Voici les explications pour deux mots-clés :

« Religion : Une croyance fantastique, dénuée de tout fondement scientifique, parlant des dieux des anges, des esprits, etc. Le christianisme a pris naissance à l'époque de décadence de l'esclavage antique. Dans l'intérêt des milieux réactionnaires, on s'efforce de soutenir et de renforcer la religion. Elle sert à l'oppression des travailleurs et à l'établissement de la puissance des classes bourgeoises exploitantes. La liquidation de la société bourgeoise et la création du système communiste anéantit le fondement de la religion et, à la place des mensonges savamment élaborés par toutes les religions, établit les lois des sciences naturelles. L'éducation communiste des travailleurs, la participation active à la construction libre du monde socialiste, l'assimilation profonde et adéquate

des doctrines scientifiques du marxisme et du léninisme ont surmonté la superstition vieillote des religions.

« Bible : collection de légendes fantastiques, sans fondement scientifique. Pleine d'allusions énigmatiques, de fautes historiques et de contradictions. Sert comme instrument de la puissance des Eglises pour subjuger le peuple ignorant. Il vaut mieux en rire...! »

TOUT EST BIEN QUI FINIT BIEN...

La reproduction, sans autorisation, d'une toile de M. Churchill rendra service à quelques enfants anglais

Une publication hebdomadaire suisse paraissant à Zurich a reproduit le tableau de Winston Churchill « Hiver à Chartwell », sans l'autorisation de l'ancien premier ministre britannique. L'éditeur se rendit compte trop tard qu'il avait ainsi violé les droits d'auteur et il adressa une lettre à M. Churchill s'excusant de cette omission et contenant un chèque de deux livres sterling. L'ancien premier réclama 108 livres sterling de dommages-intérêts. La maison d'édition suisse a proposé de verser 200 livres, Si M. Winston Churchill se déclarait prêt à mettre cet argent à la disposition d'enfants anglais ayant besoin de soins particuliers pour qu'ils passent leurs vacances en Suisse. M. Churchill a accepté cette proposition et des dispositions sont prises pour mettre à exécution cet arrangement.

Nouvelles suisses

Politique fédérale

On demande des chefs

Il y a deux départements fédéraux qui sont particulièrement mal dirigés. Ce ne sont pas, à l'heure actuelle, les moins importants!

Au département militaire, ne citons que pour mémoire la triste affaire de l'internement, qui était le scandale de l'incompétence aux degrés supérieurs de la hiérarchie. C'est là un passé qui revient en mémoire avec l'affaire des forêts, dont on ne sait pas très bien si elle se termine ou si elle commence. Car le jugement — dont nul ne conteste le bien-fondé — ne résout rien. Il laisse de graves questions en suspens, dont la plus importante est celle-ci: Qui a fixé, à l'usage du juge instructeur et du tribunal, les limites au delà desquelles la curiosité de la justice ne devait pas aller? Ces limites ont permis que les principaux responsables ne fussent pas au banc des accusés. Il faudra que la question soit posée très nettement, à la prochaine session des Chambres. Ce n'est pas en maintenant l'anonymat et l'éparpillement des responsabilités dans les principaux cadres de l'armée que le Conseil fédéral obtiendra du peuple l'élan... financier qu'il attend pour le réarmement. Quelles garanties avons-nous que notre argent sera bien employé?

Du même département est issu un message tout récent, mais qui a passé quasi inaperçu, concernant la transformation et l'agrandissement de places d'armes. En bref, on a eu la faiblesse de céder aux Zurichois jaloux de l'aérodrome de Cointrin notre meilleur polygone d'artillerie: Klotten. Résultats: il faudra agrandir la place de Bière, celle de Frauenfeld, celle de Brougg (coût: 25 millions), et acheter la caserne de grenadiers de Losone (5 millions). Et cela « tout en reconnaissant que cette solution ne remplace pas entièrement la perte de Klotten »...

Les contribuables (qui ont encore payé de grasses subventions pour l'aérodrome de Klotten!) se passeront de commentaires.

La présence d'un socialiste aux finances rendait d'emblée impossible toute réforme digne de ce nom. Nous l'avons déjà dit et le répétons.

En marge de ce pénible problème, ce département se livre depuis quelques années au petit jeu des fausses prévisions. Voici la dernière: l'exercice 1950 boucle par un bénéfice de quelque 300 millions, soit près du double de ce qui avait été inscrit au budget (il s'agissait alors de faire passer le régime transitoire à la faveur d'un sombre pessimisme officiel). Comme l'administration entend recourir à de nouveaux impôts plutôt qu'à des économies, des artifices de langage distinguent un « compte financier » d'un « compte général », dont le boni ne serait que de 171 millions. On ne s'y laissera pas prendre.

Le titulaire de ce département n'a même pas assez d'ascendant sur ses propres troupes pour leur faire admettre son démagogique projet de couverture financière du réarmement. Renchérissement (La suite en 6e page).

C'est souvent par un RHUME DE CERVEAU que commence la

GRIPPE

Désinfectez et protégez chaque jour vos fosses nasales avec une application de BAUME DU CHALET. (Introduire un peu de Baume du Chalet dans chaque narine et aspirer). Fr. 1.50 le tube, pharmacies et drogueries.

N 12

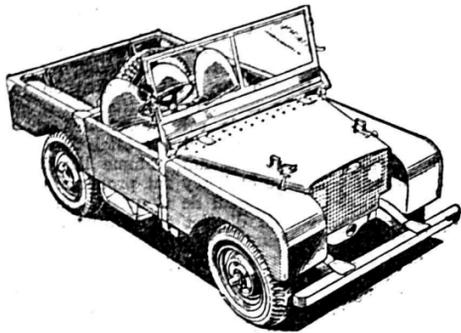
NUSSGOLD s'obtient maintenant en 4 qualités

avec 10% de beurre
avec 25% de beurre
jaune
blanche

Nussgold

GRAISSE COMESTIBLE

Avec Nussgold - cuisine exquise



Garage de Martigny - L. Borgeat

à le plaisir de vous annoncer qu'il a repris dès ce jour

l'Agence **LAND-ROVER**

pour le Bas-Valais (Sion - St-Gingolph)

Demandez renseignements sans engagement. - Tél. 6.10.90



Dans un décor très printanier...

Nous inaugurons dès le jeudi 15 mars 1951

NOTRE NOUVEAU SALON DE COMPLETS
pour messieurs et enfants



PLUS DE 250 COMPLETS ATTENDENT VOTRE VISITE

TOUT PURE LAINE

- | | | | |
|----------------------------------|-------------------------------------|--|--|
| 98.-
CHEVRONS
laine | 128.-
TISSUS
de Bagnes | 148.-
PEIGNE
façon croisé | 178.-
OEIL DE PERDRIX
Haute nouveauté |
|----------------------------------|-------------------------------------|--|--|

CHOIX INCROYABLE DE VESTONS HAUTE NOUVEAUTE

- | | | | |
|----------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------------|
| 58.-
SPORT LAINE | 68.-
NOUVEAU | 88.-
VELOURS | 98.-
HARRIS TWEED |
|----------------------------|------------------------|------------------------|-----------------------------|

Plus de 2,000 paires de pantalons bien coupés et de qualité

- | | | | | |
|--|---|---------------------------------|---|--------------------------------------|
| 18.90
CORDE solide pour gros travaux | 19.50
FLANELLE anglaise gris | 24.50
DRAP NATIONAL | 33.50
FLANELLE peignée laine | 48.-
PEIGNE pure laine |
| 58.-
GABARDINE | 19.80
PURE LAINE pour jeunes gens | 32.80
VELOURS travail | 38.-
VELOURS qualité supérieure | 13.90
VELOURS pour enfants |

A L'OCCASION DE NOTRE INAUGURATION A TOUT ACHETEUR DE COMPLET NOUS OFFRONS UNE CRAVATE

André RODUIT & C^{ie}

« AUX GALERIES SEDUNOISES »

AVENUE DE LA GARE - SION

On cherche **sommelière**

qualifiée, français - allemand. Offres avec copies de certificats et photo à La Collaboration, Montana.

On cherche **employées DE MAISON**

et tout autre personnel. Offres avec copie de certificats et photo à La Collaboration, Montana.

A vendre bon **cheval**

de trait, âgé de 10 ans, évent. échange contre une bonne vache.

Métry Paul, Parc avicole, Grône. Tél. (027) 4.22.78.

Pour vos achats de **fumier**

Adressez-vous à Alois Emery, Transports, Lens, tél. 4.21.04.

A VENDRE

caisses, cacolet Provins, cheneaux arrosage, brante sulfatage parfait état, avantageux. René Fumeaux, Plan-Conthey.

Saint-Maurice. — A louer **local**

indépendant, pouvant servir de chambre-cuisine ou atelier. — S'adresser au Bazar Agaunois.

Belles occasions

BELVEDERE
Topolino dern. modèle, en parfait état.

HOTCHKISS
machine rapide, confortable

VANGUARD
magnifique voiture, comme neuve

CAMION 1500-2000
état de neuf

RENAULT 4 CV
1949, très propre. Prix intéressants, facilités de paiement.

GARAGE MORET
Villeneuve. Tél. 6.80.26

A vendre à bas prix ! **NEUF OU D'OCCASION**

BAIGNOIRES

fonte émaillée 168 x 70 cm. à murer ou sur pieds
25 BOILERS ELECTRIQUES
de 30, 50, 100 et 150 litres
25 CHAUDIERES à LESSIVE
165 lit., à bois, galvanisées, avec chaudron neuf Fr. 145.-
LAVABOS, EVIERS, W.-C.,
complets, prêts à installer
Comptoir Sanitaire S. A.
9, rue des Alpes, Genève
Tél. (022) 2.25.43 (on expédie)

GROSSESSES

Ceintures spéciales dep. 22.50
Bas à varices avec ou sans caoutchouc. Bas prix.
Indiquer le tour du mollet
Envois à choix
Ri. Michel, 3, Mercerie, Lausanne.

Je cherche une **fourgonnette**

ou camionnette, bâchée si possible, de 7 à 800 kg. ou plus, en parfait état, modèle 47 à 50.

Faire offres avec prix au Nouvelliste sous S. 8033.

A vendre deux **génisses**

prêtes pour avril. S'adresser à Richard Maurice, La Preyse par Evionnaz.

On cherche **2 à 3000 fr.**

sur industrie en plein développement. Possibilité d'association ou dépositaire exclusif.

Ecrire sous chiffre T. 8034.

On cherche un **garçon**

pour la campagne, si possible savoir traire (15 à 18 ans), ainsi qu'une jeune fille de 13 à 16 ans pour aider au ménage et au jardin. — Faire offres avec salaire sous chiffre P. 3791 S. Publicitas, Sion.

On demande **personne**

pour tenir ménage de 2 personnes et aider au commerce. Offres Case postale 52090, Sion.

FROMAGER

marié, sérieux et stable, longue pratique, cherche place de gérant dans laiterie ou laiterie-alimentation. Event. reprise de commerce. — Adresser offres sous chiffre P. 5678 Yv. à Publicitas, Sion.

A liquider **pépinière**

de 3500 Colorée de Juillet de 2 ans, sur c., et 300 Louise-Bonne sur f., de 6 ans de plantation.

S'adresser à Maret Robert, Saxon.

On cherche pour de suite **sommelière**

évent. débutante. — Faire offres Café de la Golisse, Le Sentier (Vallée de Joux). Tél. 8.56.43.

MOTEURS

A vendre 1 moteur Oerlikon, 2 1/2 CV, 220-380, avec démarreur.

1 moteur 2 CV., 220-380, parfait état de marche.

Barras, Rue d'Italie 14, Vevey.

CORSETS

s. gorges et gaines, réparations, transformations et lavage. Travail rapide et soigné. Prix modérés.

Mme S. Epitoux, Ch. Grasset 2, Lausanne. Tél. 26.07.88.

Les Giettes

Lundi 19 mars (Saint-Joseph)

Slalom géant de Poraire

organisé par le Ski-Club de Vérossaz

Radio-Programme

Vendredi 16 mars

SOTTENS. — 6 h. 55 Voulez-vous apprendre l'anglais? 7 h. 10 Le bonjour de Colette Jean. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Le memento du sportif. 12 h. 20 Les cinq minutes du tourisme. 12 h. 25 Le courrier du skieur. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 Orchestre. 13 h. Le Chevalier à la Rose, Strauss. 13 h. 20 Enregistrements nouveaux. 13 h. 30 Symphonie en do majeur, Bakstakiev. 13 h. 50 Tzigane, Maurice Ravel. 16 h. 30 Emission commune. 17 h. 30 La rencontre des isolés. 17 h. 55 Radio-Jeunesse.

18 h. 20 Les jeunes musicales en Suisse. 18 h. 30 Concert pour les jeunes musicales. 18 h. 50 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 09 Les Nations Unies vous parlent. 19 h. 13 Heure. Le programme. 19 h. 25 Destins du monde. 19 h. 35 Music-Box. 20 h. Questionnez, on vous répondra! 20 h. 20 Farandole. 20 h. 45 Pièce inédite du vendredi: La passion de Marianna, la religieuse portugaise. 21 h. 30 Oeuvres. 21 h. 50 Sonate. 22 h. L'œuvre intégral de Maurice Ravel. 22 h. 10 L'Heure universitaire. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Les championnats du monde de hockey sur glace: Suisse-Canada.

Le « Nouvelliste » de mardi dernier a déjà donné un rapide aperçu de ces assises. Cependant, étant donné leur importance et grâce à l'amabilité de M. Alexis Franc, nous en publions aujourd'hui un compte rendu détaillé.

C'est au nombre d'environ 200 que les membres de cette Union ont répondu samedi et dimanche à l'appel des organisateurs pour l'assemblée générale fixée à Champéry et organisée à la perfection par le Comité de l'Union et la Société de développement que préside M. Marc Défago de l'Hôtel de Champéry, membre de ce comité.

La séance administrative s'est ouverte à environ 15 h. dans l'élégant Tea-Room de M. Denis Berra. M. Willy Amez-Droz, président de l'Union, qui devait se révéler un remarquable directeur d'assemblée, présidait avec une rare maîtrise et une autorité que d'aucuns ont pu trouver un peu dictatoriale, alors qu'elle n'était que désireuse d'éviter des confusions, des redites ou des discussions stériles.

M. Amez-Droz commença par souhaiter une cordiale bienvenue aux participants parmi lesquels il salua la présence de MM. Gard, conseiller d'Etat; Dr Kraft, privat-docent de l'Université de Berne, vice-directeur de l'Office central suisse du tourisme, et Martinet, directeur de l'agence de Lausanne de cet Office.

A sa demande, l'assemblée se leva pour honorer la mémoire de MM. Eugène Rouiller, secrétaire-comptable et Jaccottet, ingénieur, directeur du chemin de fer Martigny-Orsières, tous deux récemment disparus. C'est avec une intense émotion que le président a rappelé la mémoire de M. Eugène Rouiller, fonctionnaire aussi consciencieux et parfait que modeste.

M. Amez-Droz était également très ému lorsqu'il excusa l'absence de M. le Dr Pierre Darbellay, le très méritant directeur de l'Union, retenu au lit des suites d'un très grave accident et vers lequel s'en sont allés les vœux sincères de tous les participants.

Avant que s'ouvre la séance, M. Fernand Berra, président de Champéry, salua les membres de l'Union au nom de l'autorité communale et exprima sa satisfaction de ce que l'on ait tenu à apporter la preuve que Champéry est bien en Valais. Faisant allusion à l'état du réseau routier de la région, il exprima le vœu que l'exécutif cantonal ne tarde pas davantage à en étudier l'amélioration. Il rendit ensuite un juste hommage à l'activité de l'Union.

Les comptes de 1949-50 et le budget de 1950-51 ont été adoptés. Ils sont déficitaires, les premiers pour environ 22.000 fr., le second pour 9.040 fr. C'est Crans qui l'emporta pour l'organisation de l'assemblée de 1952, ensuite de quoi le statu quo fut voté pour le taux de la taxe.

Se prononçant au bulletin secret pour éviter une confusion qui semblait inévitable en dépit des efforts relativement conciliants de M. Amez-Droz, l'assemblée désigna MM. Schneller, directeur des chemins de fer Viège-Zermatt, Zermatt-Gornergrat, Furka-Oberalp et Maurice Kämpfen, député et président de la ville de Brigue, pour remplacer au Conseil MM. Marguerat, Dr h. c. de l'Université de Lausanne et directeur des compagnies sus-mentionnées, ainsi que M. Joseph Escher-Quennoz, tous deux démissionnaires après avoir siégé sans interruption au Conseil depuis la fondation de l'Union.

Notons dans les divers plusieurs interventions, notamment celle de M. Kämpfen qui protesta contre la location de chambres par des personnes privées et d'autres qui s'attirèrent des déclarations jugées suffisantes par les interpellateurs.

La séance prenait fin par une magistrale conférence de M. le Dr Kraft dont il faut d'abord louer le français impeccable et le sujet d'une haute valeur technique et documentaire. Ce sujet avait pour titre « L'incidence de l'Union européenne des paiements sur le tourisme ». Il était consacré aux échanges touristiques internationaux et à leurs origines, lesquels échanges comportent selon M. Kraft, les 3 phases suivantes :

1^{re} phase : Liberté totale des échanges avant la première guerre de 1914-1918.

2^e phase : Située entre les deux guerres et caractérisée par des organisations d'ordre privé.

3^e phase : Période d'après la deuxième guerre mondiale. Caractérisée par une coopération internationale à l'échelon gouvernemental sous l'égide de l'O.E.C.E. (Plan Marshall).

Entrer dans le détail de l'exposé de M. le Dr Kraft nous entraînerait trop loin. Contentons-nous de dire qu'il nous a permis d'y voir un petit peu clair dans les buts et le système de l'aide américaine à l'Europe. La préoccupation majeure actuelle du tourisme européen et suisse consiste à manœuvrer pour que cette aide, qui fut si précieuse et qui peut l'être encore, ne tarisse pas tout à fait en raison de l'intense effort américain d'armement qui peut très bien un jour ou l'autre reléguer à l'arrière-plan toute autre préoccupation.

Une autre porte s'ouvrit, quelqu'un monta les marches. Barre retenait sa respiration pour mieux écouter... Puis il poussa un soupir de soulagement : il avait reconnu le pas de Dag.

Dag passa dans la chambre voisine et envoya le valet se coucher : il veillerait lui-même le malade.

Il expliqua à Barre la cause de son retard : il s'était reposé quelques heures pour pouvoir veiller. Le major comprit que Dag Björndal était le meilleur et le plus précieux de ses amis, car il l'avait déjà veillé de l'aube jusqu'à midi.

Barre s'était évanoui plusieurs fois ce matin-là. Dans un moment de lucidité il avait demandé à voir ses petits-enfants. Dag les lui avait amenés : Barre avait plaisanté avec eux et les avait fait rire, mais après leur départ il avait eu une crise de larmes et s'était évanoui de nouveau.

En rentrant dans la chambre bleue, Dag posa quelque chose, avec précaution, sur la table de nuit, Barre tourna la tête : c'était un verre de cognac.

Pourtant, lors de sa dernière visite, le médecin avait formellement interdit l'alcool. Mais Dag qui pensait qu'un petit verre ne pouvait pas faire de mal au major, et ne voulait pas lui refuser ce plaisir, rompit la consigne. Barre aimait tant ce vieux cognac ! et c'était si vite bu ! Cette fois-ci, Barre sirota son eau-de-vie, et fit durer le plaisir... C'était peut-être son dernier verre ?...

Dag sommeilla au chevet de son ami. A diverses reprises il se réveilla et regarda le malade qui dormait trois heures. A son réveil Dag Björndal lui

Les assises de l'Union valaisanne du tourisme à Champéry

Le conférencier a également fait connaître quelques-unes des mesures qui s'imposent sur le plan européen du tourisme et qui peuvent se résumer comme suit : allongement des saisons, facilités douanières, fort développement de l'industrie touristique, solutions des principales difficultés monétaires, suppression des restrictions quantitatives des contingents globaux, augmentation des contingents individuels.

Il a toutefois mis en garde les dirigeants du tourisme helvétique contre un optimisme excessif. L'Office central suisse n'en fera pas moins tout son possible pour faire aboutir tout ce qui pourra l'être dans le domaine des réalisations.

C'est avec la meilleure grâce du monde que M. le Dr Kraft — que M. Amez-Droz remercia vivement pour sa brillante conférence — répondit à quelques participants qui lui demandèrent des explications sur tel ou tel point de son exposé.

Après l'assemblée, les congressistes firent honneur à un apéritif généreusement offert au Bar du Valais par la Commune et la Société de développement de Champéry.

Le banquet officiel avait lieu à l'Hôtel Suisse. Il fut digne de la réputation de cette maison, dont le chef M. Emmanuel Défago père, est un des pionniers de l'hôtellerie valaisanne et qui mit son point d'honneur à prouver qu'il méritait l'estime et la considération dont il jouit aussi bien parmi ses pairs qu'au sein de sa nombreuse clientèle.

Au dessert, M. Amez-Droz souhaita la bienvenue aux dames et aux invités dont les noms avaient déjà été cités et auxquels il ajouta ceux de MM. E. de Chastonay, directeur de la Banque Cantonale du Valais ; Dr Olsommer, directeur de la Chambre valaisanne de commerce ; Marc Défago, président de la Société de développement de Champéry, auquel il associa le nom de M. Curchod, directeur du Bureau des renseignements, Denis Berra, président du Conseil d'administration du téléferique Champéry-Planachaux.

A la fin de son discours optimiste, il rendit un juste hommage au propriétaire de l'Hôtel Suisse, M. Emmanuel Défago, qu'il présenta comme un exemple vivant de ce que doit être un hôtelier soucieux du maintien de l'union et de la concorde parmi les dirigeants d'une station.

Le discours de M. le conseiller d'Etat Gard, qui suivit celui de M. Amez-Droz, passa en revue les tâches de l'hôtellerie considérée comme un élément de prospérité économique du pays. Il exalta sa mission et félicita ses dirigeants ainsi que l'Union valaisanne du tourisme pour ce qu'ils font afin que cette hôtellerie réponde à ce qu'on attend d'elle. Ces considérations devaient le conduire à faire allusion au rôle que l'Etat doit assumer à l'égard d'un aussi important facteur de notre économie cantonale. De là à parler du réseau routier, il n'y a qu'un pas que notre grand argentier fran-

chit bien vite et sans hésiter pour parler du programme de l'Etat dans le domaine de l'indispensable amélioration de ce réseau. Pastichant en quelque sorte ce roi de France qui disait à ses ministres : « Faites-moi de bonnes finances et je vous ferai de bonnes routes », il prit en somme le problème à l'envers en disant à peu près ceci : « Donnez-moi des impôts et je vous ferai de bonnes routes ». Cette boutade fut suivie d'un espoir de promesse dont on veut espérer qu'elle sera suivie de réalisation. Nous pouvons assurer M. Gard qu'on attend celle-ci à Champéry et dans tout le Val d'Ille avec une certaine impatience.

On entendit ensuite M. Marc Défago, président de la Société de développement de Champéry, apporter aux convives le salut cordial de celle-ci, après quoi M. Emmanuel Défago, tout ému de l'hommage qui lui avait été adressé, en remercia M. Amez-Droz, tout en affirmant son attachement à l'Union qu'il sert toujours avec un inaltérable dévouement.

La partie oratoire prit fin par des paroles de remerciements de M. Joseph Martenet, président de la Société de développement de Morgins, à l'adresse de M. Amez-Droz et par l'expression du regret de M. Paul de Courten, préfet du district de Monthey, de n'avoir pu se déplacer à Champéry en raison de son obligation d'assister au concert de l'Orchestre valaisan à Monthey.

Les participants se retrouvèrent à l'Hôtel de Champéry où se déroulait une soirée familière extrêmement divertissante et animée, et dont l'élément le plus apprécié fut constitué par de savoureuses productions du groupe bien connu de « Champéry 1830 ». Depuis que nous suivons les manifestations de ce dernier, nous avons rarement autant apprécié que samedi la richesse de son programme folklorique. Ce sentiment est dû certainement à l'opposition du cadre mondain dans lequel se déroulait la manifestation et du rappel des temps révolus suggéré par une musique naïvement évocatrice et le spectacle des danses qui avaient ravi nos lointains ancêtres.

Tandis que la journée et la soirée du samedi s'étaient déroulées sous le signe d'un soleil éclatant et d'un ciel criblé d'étoiles, décor obligé de la féerie champérolaine, le dimanche matin voyait s'affirmer cette nébulosité prédictée par l'Office météorologique, ce qui n'empêcha pas les congressistes de se rendre à Planachaux où leur était réservée la plus admirable surprise qui se puisse imaginer.

Conçu par Georges Exhenry et réalisé par les instructeurs de ski de la station avec la collaboration d'une armée de fraîches jeunes filles et d'enfants représentant les nains de la fable, inspiré par des dessins de Dubout, un jeu plein d'adorable fantaisie, commenté au micro par M. Juat, se déroula à Planachaux où l'on avait édifié une

cabane de neige du plus pittoresque effet. M. Dubout, c'était Marguerite Zimmermann, tandis que René Coquoz était Mme Dubout. Joyeuse parodie qui déclencha les rires des hôtes de Planachaux et réussit à détourner un instant leur attention du spectacle dont on jouit là-haut.

Le lunch qui mettait fin à la manifestation officielle de cette assemblée si parfaitement réussie, était servi à l'Hôtel Beau-Séjour. Il fut absolument parfait, comme l'avait été le dîner de la veille et il n'y fut prononcé qu'un discours : celui de M. Paul de Courten, conseiller national et préfet du district de Monthey, qui y affirma son attachement à l'hôtellerie et sa reconnaissance envers ceux qui la servent avec tant d'intelligence et d'attachement.

Décidément en veine d'attentions et d'égards, Champéry avait demandé à son excellente fanfare, dirigée par M. Alexandre Clément, d'agrémenter le dernier repas du Congrès par l'exécution des morceaux les plus entraînants de son répertoire. C'était mettre le comble à un bonheur que tant de geste aimables et généreux avaient forgé tout au long des deux journées et c'était aussi aviver le regret d'avoir à se séparer de gens, de lieux et de choses qui s'étaient ingéniés à vous faire voir la vie en rose.

Que soient donc remerciés comme ils le méritent les organisateurs de cette assemblée, les autorités de Champéry, leur président en tête, la Société de développement, « Champéry 1830 », la fanfare, les instructeurs de ski, la direction du chemin de fer A.O.M.C. pour sa compréhension et son amabilité, les liquoristes André Morand, Coudray et Blanchod, tous ceux enfin grâce à qui les dates des 10 et 11 mars 1951 resteront gravées dans l'esprit de qui les vécut là-haut.

A. F.

Pourquoi pas... Cagnotte de Lourdes

La date du pèlerinage romand à N. D. de Lourdes approche. Lourdes ! nom qui fait tressaillir bien des cœurs.

Il ne peut y avoir de catholique qui ne désire aller voir ces lieux bénis où la Ste-Vierge est apparue et s'agenouiller devant la grotte de Massabielle.

Hélas ! le voyage coûte cher et beaucoup de fidèles ne peuvent accomplir cette dévotion parce qu'ils sont trop pauvres.

Pour remédier à cette lacune et donner à tout le monde la possibilité de faire, au moins une fois, ce pèlerinage, on devrait organiser dans toutes les paroisses une « Cagnotte de Lourdes », groupant tous les paroissiens. Le but de cette caisse serait de financer le voyage de l'un ou l'autre paroissien désigné par le sort. Elle serait alimentée par une modique cotisation annuelle de tous ses membres.

Ainsi, en versant sa cotisation (Fr. 1.— environ), au profit de la cagnotte, chaque membre sera susceptible d'avoir son voyage à Lourdes entièrement payé.

Cette association existe déjà dans certaines paroisses. Que là où elle n'existe pas encore on n'hésite plus. MM. les curés ont beaucoup de travail, il est vrai et ce serait pour eux une tâche supplémentaire. Il serait également recommandable qu'ils fassent appel à des laïcs pour organiser cette œuvre.

Cette œuvre est grande et il vaut la peine qu'on s'en occupe car que ne ferait-on pas pour développer le culte que tout catholique doit à Notre mère du Ciel.

Un ancien pèlerin.



Cliché propriété de « Nouvelliste »

Photo H. Gonnet, Champéry

Détente nécessaire après des débats fructueux : le verre traditionnel offert à Planachaux par la Société de développement de Champéry. De gauche à droite : MM. Norbert Roten, chancelier d'Etat, Willy Amez-Droz, président de l'U. V. T., Marcel Gard, conseiller d'Etat, chef du Département des finances et Cyrille Sauthier, directeur du Martigny-Châtelard.

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

Trygve Gulbranssen

27

Le salut du « Gaard »

traduit directement du norvégien par
Greta Prozor

Roman



recommanda de rester absolument immobile, et surtout de ne pas bouger la tête.

— Tu estimes sans doute qu'il faut se cramponner à la vie et lui arracher autant de quarts d'heure qu'on peut ? dit le major en plaisantant.

La réponse de Dag ne vint qu'après un long silence :

— Adelheid est venue te voir ?

D'une voix émue, comme se parlant à lui-même, le major prononça :

— Sa visite m'a rappelé tant de choses. Je l'ai revue, petite fille. C'était le temps clair de ma vie. Dag le regardait toujours.

— Non ! je ne parlerai plus de ces heures bénies. J'ai tout détruit, j'ai fait le malheur de tous les miens : mes parents, Adelheid, vous et Jomfru Kruse... la malheureuse.

Les deux hommes se turent emportés par leurs pensées. Ils n'entendaient ni la plainte du vent au

dehors, ni les légers craquements du feu dans la cheminée.

Et Dag dit :

— Tu n'as pas été un lutteur dans la vie.

Malgré la défense de bouger, le major se redressa. Appuyé sur un coude il regarda Dag comme s'il voyait un revenant. Il savait bien qu'on pouvait lui reprocher des écarts de conduite, mais il prétendait avoir été un guerrier sans peur : on parlait même encore de sa témérité devant le danger !

— Pas un lutteur ? répliqua-t-il.

Dag resta silencieux, comme absent. Quand enfin il sortit de son mutisme, ce fut pour dire calmement :

— Je parle de la lutte intérieure, des combats qui se livrent en nous. Devant ceux-là tu n'as pas agi en guerrier. Tu as été l'esclave de tes désirs, tu n'as jamais résisté, tu as fait le malheur des autres et le tien. Tu t'es conduit en sauvage... et je

ne fais que répéter ce que tu as dit toi-même, car je n'ai pas le droit de te juger. Voilà, maintenant tu es là couché comme un vaincu. Du moins c'est ce que je pense.

Barre reposa sa tête sur l'oreiller et écouta, immobile.

Dag continua :

— Moi aussi j'ai subi des défaites et j'en subirai encore. Mais je prétends qu'il faut lutter, jusqu'à ce que la mort obscurcisse nos yeux.

Dag regarda le major : ses yeux vides, grands ouverts, il avait l'air de trouver ce sermon complètement inutile.

Björndal baissa la voix et dit encore :

— Récemment tu n'as pas agi en soldat ; tu as voulu fuir.

Le major tourna la tête vers Dag et le regarda avec étonnement : il ne se souvenait pas d'avoir jamais fui.

— Tu n'as pas lutté jusqu'au bout...

Barre compris que son ami faisait allusion au coup de fusil de l'autre jour et le sang lui monta au visage. Tremblant d'indignation il répondit :

— Tu as peut-être raison. Je n'ai jamais résisté, mais tu ne peux savoir ce qu'est la vie militaire, la vanité des camarades qui veulent toujours être les premiers pour la boisson et pour l'amour. Voilà pourquoi je suis devenu...

Dag leva la tête, ses yeux avaient pris une expression dure :

(A suivre)

1851 BALLY 1951

Seule la qualité est avantageuse...
choisissez **BALLY**
BALLY vous assure
une marche confortable

La chaussure idéale pour tous les jours

Une chaussure robuste et jeune pour le travail

La nouvelle silhouette

„Sporty“, jeune et confortable

Depuis Fr. 58.80
Impôt compris

Les nettoyages de printemps

VIM nettoie tout

vite, à fond et soigneusement

Boulangerie-alimentation

Immeuble de 2 appartements et jardin à vendre dans localité vaudoise. Excellent commerce, seul dans le village. Nécessaire pour traiter Fr. 50,000.— y compris les marchandises. — Ecrire sous chiffre P. A. 80253 L. à Publicitas, Lausanne.

Monteur en chauffage

classe A., demandé pour fin mars ou début avril par Louis Pochon, Chauffage et Ventilation, Fribourg, rue Marcello 10-12.
Place stable pour ouvrier qualifié.
Faire offres avec références.

Tirs d'artillerie

Des tirs d'artillerie auront lieu du 15. au 20. 3. 51 dans la région de Champlan — Grimisuat — Arbaz

Pour de plus amples détails on est prié de consulter le « Bulletin Officiel » du canton du Valais et les publications de tir affichées dans les communes intéressées.

Place d'Armes de Sion
Le Commandant : Colonel Wegmüller.

Décrassez vos parquets sans effort!

Une giclée de NOF sur le sol, quelques mouvements avec la brosse à récurer munie d'un chiffon et vos parquets retrouvent leur jeunesse.

Nettoyez dès aujourd'hui avec NOF, le dégraisseur qui dissout la saleté au premier contact; vous y gagnerez du temps et des forces.

Le bidon pour 4 parquets: Fr. 2.60

Nof nettoie comme neuf

Mermod & Co. Carouge-Genève

Exposition de modèles

A PARTIR DU 16 MARS 1951

Grand CHOIX de CHAPEAUX de PAILLE

REPARATIONS — Transformations et Deuils

Se recommande :

Mme L. Schmid-Minola
Maison FASANINO, rez-de-chaussée
Pratiferi - SION

A vendre camionnette **D.K.W.** 500 kg., pont 2 m., cabine tôle, entièrement révisée, pneus neufs, prix Fr. 1650.—, Tél. 2.76.44 ou Furrer Frères, garage, Servette 34 bis, Genève.

A vendre quelques milliers belles griffes d'asperges hâtives d'Argenteuil, 1ère qualité. — Adresse sous P. 3760 S. Publicitas, Sion.

à toute heure

UN BON CAFÉ

AROMATIQUE

VALRHÔNE

Motos à vendre

à vendre, à choix, plusieurs MOTOS d'occasion, derniers modèles de 125 à 500 cm3, soit Norton, A.J.S., Triumph, Jawa, Gilera, Motosacoche, etc. Essais et présentation sans engagement.

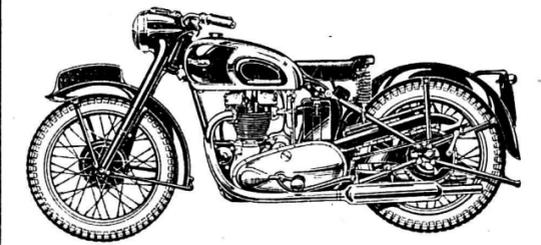
G. Richo, motos, Vionnaz.
Tél. 3.41.60.

JEUNE FILLE

est demandée pour service au café et aider au ménage; région du Jura. Vie de famille. Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offres sous chiffre P. 3114 J. à Publicitas S. A., St-Imier.

TRIUMPH



une moto de classe

Les Anglais prétendent qu'elle est la meilleure moto du monde. Question d'appréciation. Nous dirons qu'elle est à tous points de vue une machine de qualité, de grande puissance et de remarquable endurance. Nous vous donnerons volontiers tous détails techniques sans engagement.

Etablissement RUPP - Vevey
Tél. 5.28.13

Type	a. sus. arr.	s. susp. arr.
6 T	600 cc — 2 cyl. 3150.—	2935.—
T 100	500 cc — 2 cyl. 3150.—	2935.—
5 T	500 cc — 2 cyl. 3040.—	2830.—
3 T	350 cc — 2 cyl. 2780.—	2570.—

Icha compris — Facilités de paiement

A vendre, à Sierre, **maison locative**

locative, de trois appartements, avec annexes et terrains attenants.
Téléphone Sierre No 5.16.61.

La Carrière communale de Sous-Vent, à Bex, cherche deux **tailleurs de pierre** pour entrée de suite.

Fumier

Je dispose encore de magnifiques sujets de 4 ans dans les variétés commerciales les plus recommandées en basses-tiges, mi-tiges, hautes-tiges. Pépinières Victor Moulin, Saillon, tél. 6.24.13.

Arbres fruitiers

sur ses surtaxes progressives à l'impôt progressif de défense nationale, le Congrès du parti socialiste suisse a demandé un « sacrifice de paix » sur la fortune, et brandi la menace d'une initiative... Nous n'avons pas de ministre des finances. Nous n'avons que le docile représentant d'un parti au gouvernement.

Organiser une défense nationale efficace; organiser nos finances: il y faudrait des chefs. Nous n'avons que M. Kobelt et le camarade Nobs.

C. Bodinier.

Les manœuvres du 1er Corps d'Armée

Les manœuvres du 1er Corps d'armée se sont poursuivies mercredi par un temps déplorable qui a fort éprouvé les hommes. Après une courte trêve nocturne sur les emplacements atteints la veille, les unités engagées ont reçu de nouveaux ordres à l'aube.

La Brigade légère 1 a eu pour mission d'opérer un mouvement de décrochage, tandis que la 2e division se lançait à sa poursuite dans le dessein de rejeter tous les éléments ennemis sur la rive gauche de l'Aar.

Après une longue marche, ralentie par les combats retardataires des motocyclistes du bataillon motorisé 31, le Régiment infanterie 8 a atteint par son Bat. 19 le pont de Hagneck vers 16 heures. Il n'a pu traverser la rivière, car « Rouge » avait détruit le passage en se repliant. Quant au Rgt. inf. 9, il a progressé par Lyss jusqu'à Aarberg, où il a été longuement retenu. Il a fallu attendre 18 heures pour qu'en collaboration avec des sapeurs les grenadiers du Rgt. 9 puissent traverser l'Aar en amont de Bergen sur des embarcations de caoutchouc. Cette opération spectaculaire a été appuyée par l'artillerie de la division.

Le pont de Bergen considéré comme détruit en partie seulement, a été remis en état vers 19 heures. Le Bat. fus. 24, puis tout le Rgt. inf. 9 ont réussi à passer la rivière.

A noter qu'au milieu de l'après-midi, le P. C. de la Brigade légère 1 qui se trouvait à Chiètres a été violemment bombardé par deux escadrilles et, de ce fait, neutralisé au moment où des ordres importants devaient être donnés par le Cdt. de « Rouge ».

Le général Guisan ainsi qu'une délégation du Conseil d'Etat neuchâtelois ont assisté aux opérations de mercredi.

BRAGGIO (Grisons)

Chute mortelle d'un ouvrier dans une fosse

M. Eugenio Beltramelli, né en 1918, de Braggio (val Calanca), est tombé d'une hauteur de huit mètres dans une fosse qu'il était occupé à creuser et s'est mortellement blessé. Il était marié et père de trois enfants.

Nouveau renchérissement du papier

Le 16 mars 1951, les prix du papier augmentent, selon les sortes, de 15 à 20 %. A ce sujet, l'Association suisse des fabricants de papier et pâtes à papier nous communique ce qui suit:

Cette majoration, qui touchera chaque consommateur de papier, pourrait causer de l'étonnement dans le public, les prix du papier en Suisse ayant pu être maintenus jusqu'ici au niveau de 1948 et un certain temps même au-dessous.

Depuis près d'un an, les fabricants de papier n'ont pu répondre à une forte demande qu'en mettant en œuvre la totalité de leurs moyens de production. Ils ont employé à cet effet toutes leurs réserves de matières premières. Le réapprovisionnement (bois et cellulose) exigé par la production courante ne peut malheureusement être assuré que pour un tiers à l'intérieur du pays, tandis que les deux tiers des matières premières doivent être importées. Le prix du papier en Suisse subira ainsi dans une plus large mesure les effets du mouvement effréné des prix sur le marché international des matières premières.

La hausse internationale des prix contraint l'industrie du papier à accepter les prix toujours croissants des fournisseurs étrangers; pour la cellulose étrangère, qui doit être importée en grande quantité, le renchérissement depuis un an est même de 300 à 400 pour cent.

Malgré le risque considérable qu'impliquent les prix de ces matières premières — un effondrement des prix peut survenir en tout temps — les fabricants de papier ont résolu d'acheter les matières premières nécessaires à la production totale de 1951. Ils se préoccupent ainsi avant tout d'assurer l'approvisionnement suffisant du pays; cette attitude a reçu l'approbation unanime des représentants des consommateurs, lorsque ceux-ci, le 13 mars 1951, ont été informés de la situation présente par les fabricants de papier.

La politique d'approvisionnement en matières premières pratiquée par nos fabricants de papier n'assurera pas seulement les besoins du pays, mais elle permettra encore de stabiliser les prix pour un temps prolongé, à condition que ne se produise aucun changement fondamental des conditions économiques. Après enquête sur la situation du mar-

ché des matières premières, le Service fédéral du contrôle des prix n'a soulevé nulle objection contre la majoration des prix résultant des mesures prises par l'industrie du papier. On peut constater avec satisfaction que la Suisse, contrairement à d'autres pays européens, n'a guère souffert de la pénurie de papier et que les prix y sont restés au niveau le plus bas. Les fabricants de papier ont créé les conditions propres à maintenir cet état de chose, même après la majoration des prix.

DEVANT LA COUR CRIMINELLE DE BERNE

Un père dénaturé condamné

La cour criminelle de Berne a condamné à trois ans de réclusion un ouvrier de fabrique des environs de Thoune, pour attentat à la pudeur. Ce personnage, par ailleurs bon travailleur, s'était livré pendant longtemps à des manœuvres contre la pudeur sur la fillette de sa femme, âgée de 11 ans et sur sa propre fillette plus jeune encore.

Recrues pour la police militaire des routes

On communique de Berne:

La nouvelle organisation des troupes prévoit des compagnies motorisées de police des routes, dont la tâche sera de régler et de contrôler la circulation militaire, qui prendra de plus en plus d'ampleur. Les recrues à former à cet effet à partir de 1952 seront recrutées déjà cette année.

La police des routes veut des soldats éveillés et serviables, qui auront plaisir à accomplir une tâche spéciale, demandant des qualités d'indépendance, de sûreté et de décision. L'instruction spéciale comprendra la conduite des motocyclettes, des divers types d'automobiles (jeep comprise), ainsi que, en partie, des camions. Seront enseignés et exercés les règles de la circulation, les contrôles et la performance des routes. Les hommes capables pourront être proposés pour l'avancement (sof. et of.).

Les conscrits qui désirent servir dans la police des routes en informeront l'officier compétent le jour du recrutement. Avant l'entrée à l'école de recrues, ils devront être en possession d'un permis de conduire pour voitures automobiles légères, camions ou motocyclettes. Les recrues de la police des routes pourront acquérir un véhicule à moteur de service.

SCHWYTZ

La route Brunnen-Sisikon est rouverte

Le Département des travaux publics du canton de Schwytz communique:

Le tronçon Brunnen-Sisikon qui avait été barré pour cause de travaux de réfection de l'Axenstrasse, sera rouvert à la circulation à partir de samedi 17 mars 1951, à 12 heures. Les grosses explosions sont terminées et le trafic a lieu en sens unique. Le secteur allant de Kalchhofen jusqu'à la frontière uranaise doit être franchi lentement et avec la plus grande prudence.

SOLEURE

Regression de la fièvre aphteuse

Le Département de l'agriculture du canton de Soleure lève à partir du 17 mars toutes les interdictions de réunions publiques d'organisations agricoles dans tout le canton. Font seules exception les entreprises agricoles qui sont dans la zone infectée. Les personnes qui se trouvent dans cette zone ne peuvent pas participer à des réunions d'organisations agricoles hors de ce territoire.

Toutes les dispositions concernant la fièvre aphteuse, tant que de nouveaux cas ne se présenteront pas, seront supprimées dans tout le canton à partir du 21 mars. Le marché au bétail de Soleure pourra avoir lieu le 9 avril.

BIENNE

Suite mortelle d'un accident

Il y a quelques jours, le commissionnaire d'une fabrique d'horlogerie, M. Frédéric Hodler, se blessait en faisant une chute à bicyclette. Il vient de succomber à l'hôpital. Il était âgé de 69 ans.

Chronique sportive

FOOTBALL

Le championnat suisse de 1re ligue

SIERRE ET MARTIGNY A VEVEY

Le match Vevey-Malley, prévu au calendrier pour dimanche 18 mars, ayant déjà été joué (1 à 1), c'est Martigny qui aura l'honneur d'être l'hôte du Vevey-Sports. Comme Sierre doit jouer contre La Tour, nous aurons ainsi un double match au Parc des Sports de Vevey.

Sierre jouera dès 13 h. 45 et Martigny dès 15 h. 45. Tous les sportifs valaisans qui le pourront iront à Vevey encourager nos deux équipes valaisannes; leur tâche sera difficile. Les Sierrois se heurteront à un adversaire qui doit à tout prix se réhabiliter s'il veut conserver la confiance de son public; tant de fois décevant cette saison, le onze de Monnard fera, n'en doutons point, un grand effort pour battre nos représentants. Mais ceux-ci dans leur forme actuelle nous paraissent capables de résister à cet assaut.

La seconde rencontre sera encore plus intéressante. Vevey sera-t-il accroché à son tour, après Malley et Yverdon, par Martigny qui en veut au

cours de ce deuxième tour. Possesseurs d'un excellent moral, les benjamins du groupe, enfin conscients de leurs réelles possibilités, mèneront la vie dure à leur grand rival qui brigue, on le sait, la première place et la promotion. En deuxième position, à un point du leader Malley, les poulains de l'excellent coach M. Wuilloud se méfieront de nos représentants et tout cela nous promet une lutte passionnante dans une ambiance presque méridionale.

HOCKEY-SUR-GLACE

LES CHAMPIONNATS MONDIAUX

Suisse-Suède 3-3

Ce fut un match dramatique et passionnant. Après deux minutes de jeu, U. Poltera put ouvrir le score, mais l'avantage fut de courte durée, les Suédois rétablissant l'égalité une minute plus tard. Malgré les furieuses attaques de nos représentants, le score ne se modifia pas jusqu'à la 16e minute, les Suédois bénéficiant d'une chance exceptionnelle. Une belle occasion se présenta aux Nordiques à la 17e minute; ils l'exploitèrent au mieux en trompant Baenninger.

Le second tiers-temps ne fut pas moins mouvementé. Après quelques occasions manquées par nos hommes, une attaque suédoise amena une mêlée épique devant nos buts et Baenninger, pour tant excellent, eut la malchance de marquer contre son camp, le puck rebondissant sur sa crosse. Avec vigueur, les Helvètes réagirent par la ligne d'Arosa surtout, mais la bonne défense nordique très à son affaire put stopper toutes les attaques.

Par leur magnifique tenue, leur agressivité, leur correction, les joueurs suisses s'attirèrent la sympathie de la foule qui, visiblement, tenait pour eux. Il faut dire que la colonie suisse de Paris est très nombreuse et qu'elle encourageait follement nos représentants. Ceux-ci se ruèrent sur les buts suédois et Gebi Poltera fut assez heureux pour rétablir l'égalisation sous les ovations que vous imaginez! Alors qu'il restait 5' de jeu, Baenninger, touché au genou, dut sortir et Ayer le remplaça. Le jeune Lausannois se distingua en retenant deux forts tirs et Gebi Poltera manqua de jeu, le puck roulant à côté de la cage vide, le but de la victoire.

Résultat équitable, mais les nôtres eurent davantage de chances de marquer et plusieurs fois, surtout au début de la partie, les Suédois furent assistés par la chance. Très belle partie dans l'ensemble jouée avec correction et qui aura constitué une excellente propagande pour le hockey dans la capitale française où ce sport n'est pas encore apprécié à sa juste valeur. Mais avec l'ambiance de mercredi soir, cela ne saurait plus tarder!

Ainsi le goal-avérage décidera du titre de champion d'Europe. Il n'y aura pas de match d'appui, comme le veut le règlement, ce qui n'est pas très juste. On s'imagine mal les Suisses perdant devant les Etats-Unis, ni les Suédois subissant le même sort devant les Finlandais. Le titre européen dépend pour une large part des Canadiens qui peuvent se contenter d'assurer leur victoire contre l'une des deux équipes et pousser à fond contre l'autre! Il faudra donc attendre le résultat de Canada-Suède de samedi soir pour connaître le champion d'Europe.

Pour le critérium d'Europe, l'Italie mène toujours, ayant encore gagné contre la Belgique, 6 à 3. On ne voit pas qui pourrait l'inquiéter. Par contre, pour la deuxième place, la lutte est serrée, les Français effectuant une remontée remarquable. La Hollande a battu l'Autriche de justesse, 4 à 3, tandis que les Tricolores écrasèrent les Yougoslaves, 10 à 3. Ces derniers sont encore novices en hockey, mais ils font néanmoins bonne impression par la correction de leur jeu. Italiens et Belges, par contre, firent un match mouvementé, qui tourna finalement au catch, les arbitres tardant à intervenir!

CYCLISME

AVANT DEUX BELLES EPREUVES

En Suisse, le Grand Prix « Semaine Sportive » marquera l'ouverture officielle de la saison. En Italie, l'ère des grandes classiques s'ouvrira lundi, 19 mars, avec Milan-San Remo.

Nous avons déjà participé l'épreuve romande qui bénéficiera d'une participation exceptionnelle. Véritable préparation de Milan-San Remo, elle ne comporte que 140 km., ce qui est suffisant à deux jours de la fameuse course italienne. C'est dire que nous retrouverons à Milan tous les champions qui auront pris le départ de Neuchâtel. Koblet, Kubler, Van Stenberg, Croci Torti, Piot, Robic, Bobet, Fachleitner, Schotte, Ockers, Impanis seront les étrangers les plus cotés; naturellement tous les coureurs italiens seront là à l'exception du malheureux et malchanceux Fausto Coppi qui s'était bien préparé pour gagner une nouvelle fois ce Milan-San Remo! La « psychose Coppi » disparaissant, gageons que nous aurons lundi une lutte fantastique où, d'ailleurs, les jeunes Italiens tiendront une place en vue. La distance (282 km.) jouera un rôle primordial dans cette grande bataille.

E. U.

RINCK-HOCKEY

A qui la coupe des Nations de Montreux?

Les fédérations étrangères, dont les équipes nationales participent à la Coupe des Nations de rink-hockey du 22 au 26 mars, à Montreux, ont annoncé les joueurs qui feront partie de ces sélections. L'équipe d'Angleterre alignera plusieurs jeunes, qui évoluèrent déjà lors du dernier Suisse-Angleterre à Genève, notamment Corbin, Hulme, Mercer, Guy, Stone, auxquels s'ajouteront Russel et Wimbale. Dans l'équipe de France, nous trouvons, aux côtés des joueurs chevronnés comme Cazeneuve, Ducourtieux et Servan, les jeunes espoirs Mirremont, Marquis, Andrieux, Servan et Roy. Les Espagnols annoncent Zabala, Linas, Carrete, Soteras, Newton, Serra (bien connu dans tous les pays), Oviés et Magrina. Dans l'équipe allemande nous retrouvons Merzbacher, Theyssen et Grob, mais beaucoup de jeunes comme Meier, Kamke, Behr, etc., l'équipe se recrutant à Walsum, Dortmund, Nuremberg, Stuttgart et Darmstadt. Le brillant Bruyn et les frères Van Dinter seront les grands amateurs de l'équipe orange des Pays-Bas, tandis que ce même rôle sera tenu dans l'équipe de Belgique (formée de joueurs anversois) par Dictus, Timmermans et Vervloedt. La fédération italienne n'a pas encore fait connaître les noms de ses joueurs, mais nous croyons savoir que tous les meilleurs seront à Montreux. Dans l'équipe suisse, nous retrouverons tous les jeunes joueurs montreuviens (dont trois constituent actuellement leur cours de répétition) et fort probablement, s'il peu obtenir un congé, l'excellent gardien zurichois

Petrocchi, aussi fort sur le plancher que sur la glace. Toutes les équipes étrangères arriveront à Montreux le mercredi ou le jeudi matin, soit par chemin de fer, soit en cars, car plusieurs équipes seront accompagnées de nombreux supporters. De nombreux journalistes étrangers suivront les matches montreuviens, dont l'écho s'en ira ainsi, grâce aux nombreuses émissions radiophoniques, aux quatre coins du monde.

VR.

SKI

SLALOM GEANT DES GIETTES

C'est lundi 19 mars (St-Joseph), que le Ski-Club de Vérossaz organise son traditionnel slalom géant de Porair aux Giettes. Nul doute que nombreux seront les skieurs qui se donneront rendez-vous sur les belles pistes de la Valerette, profitant aussi d'une neige excellente dans un coin de montagne idéal. Le Ski-Club de Vérossaz vous attend et vous souhaite d'ores et déjà la bienvenue.

PROGRAMME:

8 h. 30 Messe.
9 h. Tirage des dossards (Café de la Forêt).
12 h. 1er départ.
15 h. Résultats.

Renseignements et inscriptions: Vérossaz, tél. 3.61.60, jusqu'au 18 courant.
Trois challenges seront mis en compétition.
Le Comité.

Le coin du paysan

PRIMES POUR LA CULTURE DES CEREALES FOURRAGERES

On communique officiellement: Le Conseil fédéral, se fondant sur l'arrêté fédéral du 29 septembre 1950 qui institue des mesures en faveur de la culture des champs, a fixé à 200 francs par hectare la prime de culture pour l'orge, l'avoine et le maïs récoltés en 1951. Les exploitations de la zone de montagne toucheront un supplément de 50 francs jusqu'à 1000 mètres d'altitude et de 80 francs au delà. Ces primes sont destinées à combler la différence entre le prix de revient des céréales fourragères produites en Suisse et le coût présumé des articles similaires de provenance étrangère.

Lors du recensement des cultures de 1950, la superficie totale des champs avait déjà diminué de 100,000 hectares par rapport au maximum du temps de guerre. De ce fait, la production laitière ne cesse d'augmenter et son utilisation se heurte de nouveau à des difficultés inquiétantes. Une rapide extension des cultures s'impose, tant pour adapter la production agricole aux possibilités d'absorption du marché que pour assurer l'approvisionnement du pays en denrées alimentaires au cas où les importations seraient entravées. C'est pourquoi la Confédération allouera des primes de culture et continuera d'intervenir dans les limites de sa compétence en vue d'encourager l'agriculture à varier sa production (prix des céréales panifiables, utilisation des pommes de terre, etc.). Les agriculteurs sont instamment invités à étendre leurs cultures dès ce printemps, à adapter leurs troupeaux à la production fourragère de leur domaine, comme aussi à tout mettre en œuvre pour éviter un nouvel accroissement des livraisons de lait.

Nouvelles locales

Neutre

On nous écrit:

On sait que notre neutralité politique n'a pas l'heur de plaire à tout le monde. On estime que c'est de l'étrouffement d'esprit, de l'égoïsme nau-séabond.

En réalité, ce sont ceux qui nous critiquent et nous méprisent en raison de notre neutralité qui pèchent par étroitesse d'esprit et d'égoïsme, parce qu'ils méconnaissent l'immense service que la Suisse rend — pour ainsi dire — au monde entier, grâce à sa neutralité.

En effet, la petite Suisse (comme d'ailleurs le petit Etat du Vatican), n'est-elle pas en temps de guerre et d'après-guerre le meilleur samaritain? Quel malheur ce serait pour le monde si la neutralité de ce petit Etat venait à disparaître!

Cependant, certaine neutralité déplaît même à nous autres authentiques neutres. Ainsi, il nous déplaît bien souvent d'apprendre qu'à l'ONU il y ait entre le grand groupe de OUI et le petit groupe de NON... un certain nombre de neutres.

La neutralité politique n'est donc pas toujours louable. Mais la neutralité religieuse est toujours blâmable. Il faut toujours avoir le courage d'arborer son drapeau.

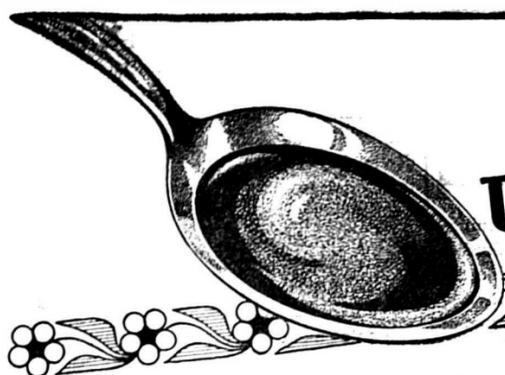
Mais de fait combien de neutres, combien de lâches! Sont neutres tous ceux qui marronnent que toutes les religions sont bonnes... à plus forte raison ceux qui disent que les patenôtres ne nourrissent pas et n'habillent pas. Sont même neutres religieux ceux qui prient, mais qui ne luttent pas, ne combattent pas le bon combat.

De tous ces neutres, Jésus dit cette grande parole: « Qui n'est pas avec moi est contre moi ».

Si nous ne voulons donc pas être CONTRE Jésus, nous ne devons pas être neutres... lâches, indifférents, insouciant en matière de religion, car il ne suffit pas de n'être pas contre Jésus, mais nous

(La suite en 8e page.)



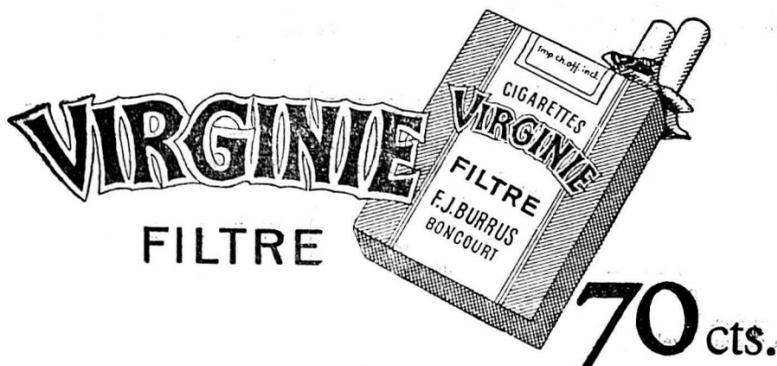


Une cure printanière de Biomalt

fortifie et régénère



Plus heureux que jamais,
Jean-Louis a découvert la



*Chaussures de qualité
pour toute la famille*

BALLY

Un décolleté habille toujours à la perfection.
Daim noir avec talon bottier 29.50



Trotteur idéal pour tous les jours.
Boxcalf brun avec semelle caoutchouc Clipper 39.80



Pour notre jeunesse le soulier robuste.
Box brun avec semelle crêpe 22-26 19.80
27-29 21.80
30-35 23.80



Bottine derby en box noir, doublure toile 28.80



La semelle crêpe protège vos pieds contre l'humidité.
Molière en box brun 35.80



Solide bottine de travail en buffalo noir, avec léger ferrage 41.80

Prix nets Impôt compris

HALLE AUX CHAUSSURES

H-STRUB-ZIMMERMANN AIGLE TEL-223.25

Effeulleuses

On en cherche 3 bonnes au salaire de Fr. 240.— par effeuilleuse. — Faire offres à Paul Duboux, prop. vigneron, à Epesses (Vaud). Tél. 4.22.26.

On cherche de suite
filles de cuisine
Restaurant du Chalet, Bousens p. Lausanne. Tél. 4.61.28.

Effeulleuses
deux bonnes sont demandées. Faire offres à M. Louis Blanche, Grandvaux (Vaud).

On demande une bonne
effeuilleuse
sachant attacher à la paille. Adr. Max Ansermoz, à Yvorne s. Aigle.

CHAUFFEUR

ayant permis poids lourd, cherche place comme chauffeur de camion. Libre de suite. — Adresser offres et conditions à Publicitas, Sion, s. chiffre P. 3761 S.

Je cherche deux
effeuilleuses
expérimentées. Faire offres à Emile Morandi, Féchy (Vd).

On demande un bon
jeune homme
pour travaux de campagne. Chez César Humbert, Burigny. Tél. 9.83.96.

filles de salle
pour la saison d'été. S'adresser sous chiffre K. 8025 au Nouvelliste.

Choux blancs
serrés, extra, 0.30 le kg. Oignons à planter, jaunes de Savoie, sélectionnés, Fr. 3.— le kg. Toutes les graines de qualité. Expéditions. M. Beauverd-Mermod, Vouvry. Tél. 3.42.13.

CHALET

ou appartement dans chalet avec 2 ou 3 chambres (5 lits), cherché, pour juillet et août. Faire offres sous chiffre OFA 15244 G. Orell Fussli-Annonces, Genève.

Je cherche

pour la saison d'été (mai-septembre) 1 fille de salle, 1 sommière sachant 2 langues, 1 fille de cuisine, 1 cuisinière, 1 personne d'un certain âge pour épicerie, 1 aide partout. S'adresser au Nouvelliste sous chiffre P. 8030.

A vendre

cause départ: 2 lits avec sommiers et matelas, 1 bureau-commode cerisier, 1 canapé noyer, 1 canapé-divan moquette, 1 canapé genre Ls XV, 1 table ronde noyer, 6 chaises canonnées, 1 machine à coudre « Adler ». S'adr. Rouge, Rue du Port 23, Clarens.

MOTO

à vendre, Royal-Enfield, 350 TT, mod. 46-47. S'adresser au Nouvelliste sous chiffre Q. 8031.

Satisfaction

dans l'achat d'habits d'occasion, grâce à nos envois à choix, sans engagement pour vous. Votre avantage: des prix uniques, complets depuis 30 fr., veston depuis 17 fr., souliers depuis 9 fr. Tailleurs dames depuis Fr. 30.—. Envoi discret partout. Occasions Rey, Rue du Marché 42, Lausanne.

Pèlerinage de Caritas

à SAINT-ANTOINE DE PADOUE
7-11 mai 1951

Itinéraire: Berne-Lötschberg-Simplon-Milan-PADOUE-VENISE.

Prix: 3e classe Fr. 170.—; 2e classe Fr. 210.—. Renseignements, inscriptions: M. le curé Fachndrich, Saint-Imier.

PRINTEMPS

AU GRAND LAC DE GERONDE

OUVERTURE DE LA SAISON pour la pension et le restaurant

LE RESTAURANT DE LA GROTTÉ

Se recommande à tous les promeneurs
PAQUES: Menus spéciaux. Tél. 5.11.04

Dans un parfum de
VIOLETTES

André RODUIT & Cie

présentent

une collection de magnifiques

Robes boléro
impressions somptueuses
façons ravissantes

DERNIERES NOUVEAUTES PARISIENNES **24⁹⁰** **27⁹⁰**

IL FAUT VENIR VOIR POUR LE CROIRE

BLOUSES CHEMISIERS PLUSIEURS COLORIS **745** **990** **1290**

courtes manches longues manches
manches Vistra Laine

NOS IMPERMEABLES POUR DAMES

POPELINE entièrement DOUBLES

39.- **48.-** **58.-**
BLEU MARIN Coloris MODES JAUNE, etc. REVERSIBLES plusieurs coloris

où?

CHEZ

André RODUIT & Cie

AUX GALERIES SEDUNOISES

Avenue de la Gare — SION

devons être franchement ses témoins, ses vaillants soldats. « Quiconque me confessa devant les hommes, moi aussi, je le confesserai devant mon Père qui est dans les cieux ; mais quiconque me reniera devant les hommes, moi aussi je le renierai devant mon Père qui est dans les cieux. »

Un sous-off.

Collonges

✣ André Chambovey

Deux tombes viennent à peine de se fermer qu'une troisième, hélas ! doit s'ouvrir. Dimanche, en effet sera enseveli à Collonges, M. André Chambovey, maréchal-ferrant, décédé à l'Hôpital cantonal de Lausanne, où il avait été transporté à mi-janvier. Malade depuis quelques mois, les soins les plus dévoués comme aussi les dernières découvertes de la science médicale ont été impuissants devant les progrès d'une infection insidieuse et inexorable. Artisan consciencieux, d'un caractère enjoué, d'une amabilité charmante, bon, serviable, notre ami André a vu venir la mort et l'a affrontée avec un courage et une résignation admirables. Il s'en va à 42 ans seulement, laissant dans le deuil et la douleur une jeune épouse et deux petits enfants, à qui va la sympathie générale de toute la population. Depuis nombre d'années, il remplissait avec compétence et dévouement les fonctions de vice-président de la Société de secours mutuels, dont le secrétaire, M. R. Pochon, l'a précédé d'une semaine dans la tombe. Perte douloureuse et cruelle pour cette société d'entraide qui conservera de ces deux bons mutualistes trop tôt disparus un souvenir durable et reconnaissant.

Cher ami, tes souffrances sont finies. Tu laisses à ceux qui t'ont connu et aimé l'exemple d'une vie de labeur et de probité dont seul le Tout Puissant détient la récompense.

UN INDUSTRIEL VICTIME D'UN ACCIDENT

(Inf. part.) — M. Otto Brunner, industriel à Monthey, qui skiait à la Combe de Médran, a été victime d'un accident. Il est tombé et a été relevé avec une jambe cassée. Il est à l'hôpital du district.

UN SKIEUR BLESSE

(Inf. part.) — Entre Vétroz et Pont-de-la-Morge Marcel Bachler, de Sion, circulant en moto, a renversé un skieur, M. Aimé Germanier. Ce dernier a été relevé avec des blessures à une cuisse.

Salvan

AVEC NOTRE FANFARE

L'année dernière déjà, dans les colonnes du « Nouvelliste », nous avons relevé les mérites de notre fanfare municipale. Il nous avait été donné le plaisir d'assister à ses charmants concerts. Cette vaillante société, toujours dirigée par le très sympathique et talentueux M. Jean Monod, offre cette année encore à la population de Salvan et aux amis du dehors deux soirées, à la St-Joseph et le jour de Pâques, à 20 h. 30. Nous sommes bel et bien assurés du succès de nos chers musiciens auprès desquels nous passerons des heures délicieuses. Voici l'alléchant programme :

Marching Thro Georgia, marche américaine ; Procida, ouverture ; Caravane Hindoue ; Fanfare CFF. Delémont, marche ; El Capitan, marche ; Clair de lune sur l'Alster ; Cortège et Carillon ; Vienne reste. Vienne, marche. Entr'acte - Comique. Programme de M. Kindermann-Roux, dit « Jules Pantet », grand comique vaudois.

Lundi 19 mars : On n'est pas Vaudois pour des prunes », chansons et récits du terroir. Un congrès international d'agriculture.

Dimanche 25 mars : Les Vaudois vus par un Vaudois, chansons et récits de « Jules Pantet ». « Autrefois et aujourd'hui », par la grand'mère Mélanie.

En avant vers le Beau, chers musiciens, et honneur à notre fanfare. L.

Rapport d'activité de l'Aide Suisse à l'Europe

La fin de 1949 et le début de 1950 ont été caractérisés pour l'Aide Suisse à l'Europe par la concentration de presque toutes les ressources disponibles en faveur des secours aux réfugiés.

En même temps, cette période a vu augmenter dans de notables proportions l'intérêt et l'appui de la Confédération. Un crédit de 3 millions de francs, voté par les Chambres sans opposition, est venu prouver que nos autorités avaient conscience de l'importance politique du problème des 15 millions de réfugiés européens.

Quatre secteurs principaux d'activité peuvent être définis : l'aide à la collaboration intérieure par des subventions à des coopératives de construction ; l'aide à l'émigration individuelle et collective des réfugiés n'ayant plus aucune chance de refaire leur vie en Europe ; des contributions à la formation professionnelle et au logement des adolescents réfugiés ; enfin l'intérêt actif manifesté en faveur d'échanges culturels, de secours aux artisans de l'Epire dévastée ainsi que l'appui oc-

Dernière heure

ZURICH

Coups de feu d'un détraqué

ZURICH, 15 mars. (Ag.) — Le nommé Kurz Holliger, 26 ans, demeurant dans le 8e arrondissement chez ses parents s'est saisi d'un revolver de l'armée et a tiré deux coups de feu, sans cependant blesser aucune des personnes présentes. Ce personnage a l'esprit dérangé et a subi un ébranlement du cerveau dans sa jeunesse. Après cet incident, Holliger a quitté la maison maternelle et a complètement disparu.

UNE NATIONALISATION QUI VA FAIRE DU BRUIT

L'or noir iranien : nouvelle pomme de discorde

TEHERAN, 15 mars. (Reuter.) — Le Parlement iranien a approuvé à l'unanimité la décision prise le 10 mars par le Comité spécial du pétrole de nationaliser les entreprises pétrolières dans tout le pays. Cette décision a été saluée par les applaudissements de l'intérieur comme de l'extérieur du Parlement.

Le Parlement a décidé, en outre, de prolonger la durée des fonctions de la Commission spéciale du pétrole de deux mois. Ce comité composé de 18 membres du Parlement avait rejeté dernièrement l'accord complémentaire du pétrole avec la société pétrolière anglo-iranienne. L'accord actuel de cette société avec le gouvernement iranien est valable jusqu'en 1953.

La Commission spéciale du pétrole qui devait terminer ses travaux le 11 mars a demandé la semaine dernière au Parlement de prolonger de deux mois la durée de ses fonctions afin de lui permettre de préparer en détail le plan de nationalisation.

La plus grande partie des richesses pétrolières de la Perse est exploitée par de grandes entreprises de la société anglo-iranienne avec un capital-action de 210 millions de livres sterling. La Commission spéciale du pétrole a approuvé l'ordre de nationalisation jeudi dernier, soit le jour qui suivit l'assassinat du premier ministre général Ali Razmara, qui était un adversaire de la nationalisation. La Commission avait rejeté l'accord complémentaire conclu en 1949 entre le gouvernement iranien et la société anglo-iranienne. Grâce à cet accord les « tentatives » perçues par le gouvernement iranien auraient été élevées, mais l'accord s'est heurté à une telle opposition au sein du Parlement qui aurait pu approuver l'accord complémentaire que le général Razmara le renvoyait à un nouvel examen du comité spécial du pétrole.

Selon les déclarations des partis gouvernementaux des deux Chambres, la Grande-Bretagne serait prête « à prendre toute mesure utile » afin de protéger les intérêts de la société anglo-iranienne.

Réaction énergique de la Grande-Bretagne

LONDRES, 15 mars. (Reuter.) — Les milieux diplomatiques de Londres déclarent que la Grande-Bretagne va prendre des mesures énergiques en vue de protéger ses intérêts pétroliers en Iran après que le Parlement de ce pays eût approuvé jeudi la décision de la Commission spéciale du pétrole sur la nationalisation de cette industrie. La concession actuelle de la société anglo-iranienne, on le sait, est valable jusqu'en 1953. On apprend que l'intention britannique de protéger la société anglo-iranienne dans laquelle le gouvernement anglais possède de gros intérêts a été portée à la connaissance des autorités iraniennes dans une note énergique qui leur a été remise mercredi par l'ambassade de Grande-Bretagne à Téhéran.

Les fonctionnaires britanniques ont déclaré que la politique anglaise au sujet de la nationalisation a été fixée au cours d'une séance de Cabinet. Ils sont d'avis cependant que la décision du Parlement constitue une violation des engagements existants. Selon des informations parvenues à Londres l'activité du Parlement iranien et de la Commission spéciale du pétrole sera suspendue jusqu'au 14 avril après quoi cette dernière verra son activité prolongée de deux mois, afin de lui permettre de fixer les détails de l'organisation des industries nationalisées. Il ne faut donc pas s'attendre avant trois mois à une nouvelle action dans

troyé aux hommes de bonne volonté qui tentent de relever l'Italie méridionale.

Les collecteurs de 1949 et 1950 ont fourni un montant total de plus de 2,5 millions. Il est à souhaiter que celle de 1951 permette à l'Aide Suisse à l'Europe de continuer, de développer, d'intensifier ses travaux charitables au bénéfice des réfugiés, ces parias des temps moderne.

MARTIGNY

Cours de jeunes tireurs

Reprenant son ancienne tradition, la Société de tir de Martigny organise cette année un cours de

les plans de nationalisation. La prochaine initiative du gouvernement britannique est étudiée avec soin en accord avec la société anglo-iranienne. La décision du Parlement iranien est du reste considérée à Londres comme la conséquence immédiate de l'assassinat de l'ancien premier ministre, le général Razmara. Sa mort a écarté l'un des principaux obstacles à la fin de l'accord actuellement en vigueur entre le gouvernement iranien et la société pétrolière anglo-iranienne.

Paris

Aujourd'hui, grève des transports

PARIS, 15 mars. (AFP.) — Le Comité central du groupe de la régie autonome des transports publics communs, les syndicats CGT, CSTC, CGT-SO et autonome ferré a lancé un ordre de grève pour vendredi justifiant cette action par « l'inadmissible hostilité gouvernementale au relèvement des salaires demandés par le comité ».

Par ailleurs, après un entretien entre M. Henri Queuille, président du Conseil et M. Pinay, ministre des transports et des transports publics, un communiqué a été publié indiquant que le relèvement des salaires de six mille francs par mois et péréquation intégrale des retraites demandées par le personnel de la RATP ne peuvent être retenus car ils entraîneraient un nouveau relèvement des tarifs des transports.

Le président du Conseil, sommé de recevoir les représentants de la RATP, a maintenu sa décision de les recevoir le lundi 19 mars.

Détroit

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER

DETROIT, 15 mars. (AFP.) — Le nombre des victimes de l'accident de chemin de fer survenu cette nuit à Trenton s'élève jusqu'à présent à 5 morts et une vingtaine de blessés. D'autres voyageurs sont encore bloqués sous les décombres. Le déraillement a été provoqué par une erreur d'aiguillage.

FRIBOURG

Décès de la Supérieure générale des Sœurs du Marienheim

L. DE FRIBOURG, 15 mars. — Mère Marie-Stéphanie Schützbiel, Supérieure générale des Sœurs du Marienheim, est décédée mercredi soir, après une brève maladie, dans une clinique de Fribourg. Supérieure générale depuis quatre ans et demi, Mère Schützbiel s'en va à l'âge de cinquante-quatre ans, alors que rien ne laissait prévoir un si rapide dénouement.

D'origine bavoise, la défunte vécut longtemps à Constance, où les nazis l'arrêtaient et l'emprisonnaient pendant trois ans.

Energique et très active, Mère Schützbiel donna un grand développement à l'Oeuvre Saint-Canisius, soit par l'extension du Marienheim en Amérique du Sud, au Brésil.

Nous présentons aux Sœurs du Marienheim et à la famille de la défunte nos condoléances émues.

En Corée

L'ETRANGE OCCUPATION DE SEOUL

FRONT OUEST DE COREE, 15 mars. (AFP.) — Jamais armée plus petite et plus étrange que celle qui pénétrait hier matin à Séoul ne livra une bataille. Elle se composait de 19 hommes d'une patrouille américaine de la 3e division comprenant 5 hommes sous le commandement d'un lieutenant, cinq correspondants de presse représentant cinq agences, un radio-reporter, deux photographes, deux cameramans, un interprète sud-coréen, un sergent-rédacteur au « Star and Stripes » et un chauffeur de jeep anglais. C'est cette troupe hétéroclite, accompagnée de trois prisonniers chinois, qui a reçu les acclamations d'une partie de la population de la capitale sud-coréenne dans l'une des plus grandes rues de Séoul allant de la Porte monumentale au Capitole. La foule surgit peu à peu des maisons éventrées et grossit au fur et à mesure que la petite armée avançait, d'abord hésitante. Puis, croyant le grand jour arrivé, elle se mit à hurler : « Bansaï ! Bansaï ! » et à applaudir à tout rompre.

jeunes tireurs pour les classes 1935-1936-1937-1938.

Les jeunes gens ayant passé le recrutement peuvent également suivre un cours de jeunes tireurs à condition de pouvoir le terminer avant l'école de recrues.

Le cours aura lieu les dimanches matin 17 juin et suivants jusqu'au 15 juillet. Les inscriptions seront reçues au Café de Genève, Martigny-Ville, jusqu'au 1er juin.

Le comité de la Société de tir de Martigny s'adresse tout spécialement aux parents de ces jeunes gens afin de les encourager à suivre ces cours qui sont gratuits et, en même temps, sont une préparation à l'école de recrues.

Un quart d'heure après l'arrivée de la patrouille des Nations Unies dans cette rue de Séoul, ce fut la cohue. Les femmes et les enfants se précipitaient pour serrer les mains des soldats alliés. Cette petite armée de libération se défendit à coups de défilé d'appareils photographiques et fut contrainte de s'arrêter à environ cent mètres du Capitole. Cependant, après les premières ovations, les habitants de Séoul ont averti les Américains que des soldats chinois se trouvaient encore dans la ville revêtus d'habits civils.

Les maisons et les bâtiments de Séoul sont presque totalement détruits. La ville fut prise trois fois et depuis un mois l'artillerie alliée a lancé plus de 1500 obus par jour sur la capitale sud-coréenne.

Occupation de Hongchon

TOKIO, 15 mars. (Reuter.) — Les alliés sont entrés à Hongchon à environ 45 kilomètres au sud du 38e parallèle.

BERNE

Mort de M. Hans Hunziker

BERNE, 15 mars. (Ag.) — On annonce la mort, survenue à Berne, de M. Hans Hunziker, ancien directeur général des PTT, et plus tard directeur de l'Office central des transports internationaux par chemins de fer, jusqu'à sa retraite prise en 1949.

Il était né le 5 janvier 1879 et était bourgeois de Wynau, Berne. Il avait fait des études d'ingénieur et avait dirigé la construction de diverses voies ferrées en Suisse. En 1908, il était nommé ingénieur de contrôle au Département des Postes et Chemins de fer, en 1926, directeur de la division des chemins de fer et en 1935 directeur général de l'administration des PTT. En 1943, le Conseil fédéral le nommait directeur de l'Office central des transports internationaux par chemins de fer.

La fin des manœuvres du 1er Corps d'armée

L'ORDRE DU JOUR DU COLONEL COMMANDANT DE CORPS CORBAT

BERNE, 15 mars. (Ag.) — Le colonel commandant de corps Corbat a adressé l'ordre du jour suivant aux officiers, sous-officiers et soldats des troupes ayant participé aux manœuvres du 1er corps d'armée : Vous avez accompli votre cours de répétition dans des conditions souvent difficiles. Durant les manœuvres vous avez été appelés à fournir de grands efforts conscients de vos responsabilités en tant que citoyens-soldats. Vous avez répondu à ce qu'attendait de vous vos chefs. Je vous souhaite un bon retour dans vos foyers. (Signé) Col. commandant de corps Corbat.

Tessin

GROSSE AVALANCHE SUR CEVIO

CEVIO, 15 mars. (Ag.) — Mercredi matin, vers 4 heures 30, une grosse avalanche s'est abattue sur les chantiers du consortium H. H. P. P. Dans le courant de février une première avalanche s'était arrêtée tout près des maisons sans causer de dommages. Par précaution les ouvriers avaient quitté les lieux. L'avalanche de mercredi a détruit quatre maisons.



Madame Edouard JACQUIER, à Vernayaz ; Madame et Monsieur Innocent PERNOLLET et famille, à La Balma ; Monsieur et Madame Laurent JACQUIER et famille ;

Madame et Monsieur Jules GROSS-JACQUIER, leurs enfants et petits-enfants, à Miéville ; Madame et Monsieur Emile SCHURCH-JACQUIER, leurs enfants et petits-enfants, à Miéville et Vernayaz ;

Madame Veuve Emilie JACQUIER-LUGON, ses enfants et petits-enfants, à Vernayaz, Fully, Martigny-Bourg, Vevey et Belgique ;

Madame Veuve Suzanne LUGON, en Belgique ; Monsieur Jean ENZEN-JACQUIER, à Peseux ; les enfants et petits-enfants de feu Adolphe JACQUIER, Angel CICHEL-JACQUIER et Jean JACQUIER, à Vernayaz, Genève et Charrat ;

Madame et Monsieur Louis FLEUTRY, leurs enfants et petits-enfants, aux Marécottes, à Martigny-Ville, Fully, Brigue et Liddes ;

Madame Veuve Louis COQUOZ, ses enfants et petits-enfants, à Salvan ;

Madame Veuve César COQUOZ, à Salvan ; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Edouard JACQUIER

leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui après une longue et pénible maladie, supportée avec courage et résignation dans sa 74e année, muni des Saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu samedi 17 mars, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de Henri FELLAY, à Lourtier, remercie sincèrement toutes les personnes, amis et connaissances qui lui ont témoigné leur sympathie dans son récent deuil.